

SRDE-II Hauts de France  
CPRDFOP Hauts de France

**Contrat de Branches n°1**  
Industrie mécanique, métallurgique, automobile et ferroviaire, Services  
de l'automobile et maintenance des matériels

**DYNAMIQUE STRATEGIQUE : Troisième révolution industrielle  
Maritime et Agricole**

Entre :

**L'ETAT**

Représenté par

Le Préfet de région, M. Michel LALANDE

La Rectrice de Région Académique, Rectrice de l'Académie de Lille, Chancelière des Universités

Mme Valérie CABUIL

La Rectrice de l'Académie d'Amiens, Chancelière des Universités Mme Béatrice CORMIER

La Directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,

Mme Michèle LAILLER-BEAULIEU

Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, M. Luc MAURER

Le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, M. André BOUVET

**LE CONSEIL REGIONAL HAUTS DE France**

Représenté par,

Sa Vice-Présidente en charge de la formation professionnelle, Mme Karine CHARBONNIER

**POLE EMPLOI HAUTS DE FRANCE**

Représenté par sa Directrice,

Mme Nadine CRINIER

**UIMM Hauts de France**

Représentée par son Président,

M. Nicolas De L' HAMAIDE

**AIF**

Représentée par son Président,

M. Sylvain BELE

**ARIA Hauts de France**

Représentée par son président

M. Philippe NOTTEZ

**ANFA**

Représentée par sa présidente

Mme Virginie de PIERREPONT

**La branche des entreprises du service, de la distribution, de la location et de la maintenance des  
matériels agricoles, de construction, de manutention et d'espaces verts**

Représentée par Son Président,

M. LAPERT

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L.214-13,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code du travail,

Vu la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Vu la délibération n°20170444 du 30 mars 2017 portant approbation du Schéma Régional de Développement Economique, d'internationalisation et d'Innovation (SRDE-II)

Vu la délibération n° 20161816 du 13 décembre 2016 portant approbation du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP)

Vu le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP), signé entre le Préfet de la Région Nord-Pas de Calais, le Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, le Recteur de l'Académie de Lille, le Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, le Directeur Régional de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, Le Directeur Inter-régional de la Mer Manche est - Mer du Nord, et les partenaires sociaux (FO, CFDT, CFTC, CFE CGC, MEDEF, CGPME, U2P, UNAPL, FRSEA, Union Régionale des Employeurs Economie Sociale et Solidaire) le 14 mars 2017,

Vu la délibération n°20181984 du Conseil Régional des 13 et 14 décembre 2018 autorisant le Président du Conseil Régional à signer les Contrats de Branche négociés dans le cadre de la mise en œuvre du CPRDFOP,

Vu l'avis de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation de la branche des entreprises du service, de la distribution, de la location et de la maintenance des matériels agricoles, de construction, de manutention et d'espaces verts du 26 septembre 2018

Vu l'avis de Commission Paritaire Régionale Emploi Formation de la Métallurgie du 10 octobre 2018,

## IL A ETE EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT

### Préambule :

Au mois de mars 2017, la région Hauts de France s'est dotée de sa stratégie de développement économique et de sa stratégie de formation, à travers l'élaboration de deux documents essentiels pour le développement régional :

- le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE-II),
- et le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP).

Résultats d'une vaste démarche de concertation menée sur l'ensemble du territoire régional, ces documents posent à travers leurs plans stratégiques, les objectifs et les priorités d'action propres à assurer le développement des entreprises et l'adaptation des compétences, pour répondre aux nouveaux enjeux de développement de l'économie régionale.

Les partenaires ont souhaité poursuivre cette dynamique en envisageant une déclinaison opérationnelle conjointe de ces stratégies sous l'angle des filières et des secteurs d'activité économiques. Un nouveau cycle de négociation s'est ainsi engagé avec les différentes Branches Professionnelles, débouchant sur l'élaboration de « Contrats de Branche », envisageant les plans d'actions économiques et de formation les plus adaptés aux enjeux spécifiques de développement des différents secteurs d'activité.

Le présent Contrat porte sur le secteur des [Industries mécanique, métallurgique, automobile et ferroviaire](#), [Services de l'automobile et maintenance des matériels](#), [relevant de la dynamique stratégique Troisième révolution industrielle Maritime et Agricole](#), identifiée par le SRDE-II comme particulièrement porteuse du développement économique régional.

Il réunit dans un même contrat, et dans le cadre d'une même gouvernance les deux grands volets de déclinaison, adossés au SRDE-II et au CPRDFOP, et portant respectivement sur :

- le développement économique, l'innovation et de l'internationalisation,
- le développement des formations et de l'orientation professionnelle

### Développement Economique, Innovation et Internationalisation

Sur le champ du développement économique, le Contrat de Branche vient en déclinaison du Schéma régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), approuvé par l'assemblée régionale le 30 mars 2017.

Ce schéma et ses déclinaisons opérationnelles entendent répondre à un double défi :

- définir et mettre en œuvre une nouvelle politique de développement économique dans le cadre d'un nouveau périmètre régional ce qui induit la prise en compte des forces et atouts spécifiques qu'il convient de faire résonner,
- répondre efficacement au défi prioritaire de la région qui est celui de l'emploi.

Pour ce faire, le SRDEII s'est construit autour de plusieurs enjeux pour lesquels le Contrat de Branche doit être un outil d'accélération de mise en œuvre, à savoir :

- Construire une région performante, « pro-business » et attractive ;
- Simplifier la stratégie régionale pour permettre à l'ensemble des acteurs et partenaires de mieux se l'approprier et simplifier la relation aux entreprises dans les actes du quotidien afin de faciliter leur développement ;
- Harmoniser les politiques économiques afin de permettre leur déploiement sur l'ensemble du Territoire ;
- Rendre opérationnelle la stratégie en déclinant rapidement et concrètement ce schéma en plan d'actions.
- Agir au plus près des entreprises, des territoires et des habitants

Sur la base des enjeux déclinés ci-dessus, le SRDEII s'appuie sur une approche de l'économie régionale autour de 5 grandes dynamiques stratégiques :

- La région pionnière de la Troisième Révolution Industrielle, Maritime et Agricole ;
- Une région commerçante, leader de la distribution, et hub logistique européen ;
- Une place tertiaire et universitaire spécialisée, porte d'entrée en Europe ;
- Une région de la santé, des services à la personne, leader de la silver économie ;
- La région des industries créatives et de l'accueil.

La déclinaison opérationnelle du SRDEII s'accompagne de 4 plans d'actions pour accompagner le développement des entreprises et le développement de l'emploi sur le territoire régional :

- la création et la reprise des entreprises : le plan Starter ;
- la croissance des entreprises : le plan Booster ;
- l'emploi : le plan Emploi ;
- leur déclinaison harmonieuse dans les territoires : le plan Territoires.

Ces plans s'appuient en particulier sur les dispositifs d'accompagnement, notamment financiers, des entreprises, mais également sur ses partenaires et acteurs régionaux dans une recherche d'efficience toujours plus exigeante. En cela, l'articulation avec les contrats de branches s'avère être essentielle.

Le volet Développement Economique du Contrat de Branche s'attache à la recherche d'engagements portant sur des actions directement opérationnelles, et permettant de répondre aux perspectives de développement économique de la filière ou du secteur d'activité, selon différents axes liés aux plans évoqués ci-dessus :

1. L'amplification de la dynamique entrepreneuriale régionale en s'appuyant sur les Branches pour sensibiliser davantage et orienter efficacement les porteurs de projets (potentiels ou identifiées) auprès des relais adéquats ; notamment sur la base du dispositif « entreprendre pour apprendre » piloté par les deux académies.
2. Le déploiement d'actions conjointes visant à favoriser le développement des entreprises (ou prévenir leurs éventuelles difficultés le cas échéant) via le plan Booster notamment au travers des enjeux Innovation et Internationalisation
3. La recherche d'une couverture régionale optimisée des actions sur l'ensemble du périmètre régional afin d'éviter de voir s'accroître les phénomènes de polarisation autour des principales aires urbaines régionales. Une action conjointe pour tous et partout.

Il s'agit donc de rechercher les modalités les plus adaptées pour répondre aux besoins des entreprises et porteurs de projets, et pour tendre à l'équilibre entre les territoires au sein d'un nouveau périmètre régional qui se réinvente.

### Formation et Orientation Professionnelles

Sur le champ du développement des formations et de l'orientation professionnelles, le Contrat de Branche vient en déclinaison du Contrat de Plan Régional de Développement et des Formations Professionnelles (CPRDFOP), soumis à l'avis du CREFOP et approuvé par le Conseil Régional en décembre 2016, puis et signé par le Président du Conseil Régional, le Préfet, le Recteur et les partenaires sociaux le 14 mars 2017.

Son élaboration a été menée dans un cadre de concertation commun au CPRDFOP et au SRDE-II, associant, aux côtés de la Région, les partenaires de l'Etat (Direccte, Région Académique, DRAAF, DRJSCS), Pôle Emploi, et les différents représentants des Branches professionnelles.

Le Contrat s'inscrit dans le prolongement opérationnel des 7 plans stratégiques définis par le CPRDFOP :

1. Itinéraires de réussite et lutte contre le décrochage
2. Information et orientation - jeunes, familles, adultes
3. Lycées et établissements de formation, éléments moteurs dans les territoires (carte des formations)
4. Développement des formations en alternance par le biais des contrats de professionnalisation et des contrats d'apprentissage - mobilisation des entreprises
5. Pour une politique efficiente et coordonnée de formation des demandeurs d'emploi
6. Qualifier les actifs en emploi – Accompagner par la formation professionnelle les filières innovantes, en développement et en mutations économiques.
7. Innovations pédagogiques et numériques

Il s'appuie également sur les perspectives stratégiques et les plans opérationnels dégagés par le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation, adopté par le Conseil Régional le 30 mars 2017. Il rejoint en particulier les objectifs du Plan Emploi développés dans ce Schéma.

Il développe à ce titre, en lien avec le SRDE-II, un certain nombre de mesures permettant de valoriser et de favoriser le développement d' « entreprises apprenantes », inscrites dans des projets et des pratiques innovantes, favorisant le développement de la formation professionnelle et permettant de renforcer les liens entre le monde économique et celui de la formation.

Le volet Formation du Contrat de Branche s'attache à la recherche d'engagements portant sur des actions directement opérationnelles, et permettant de répondre aux perspectives de développement économique de la filière ou du secteur d'activité, selon **quatre axes** :

1. la mise en œuvre d'une politique d'information et d'orientation renouvelée
2. l'identification fine des besoins en compétences,
3. le déploiement d'une offre de formation professionnelle cohérente, sur la base d'une stratégie de réponse formation adaptée aux besoins identifiés
4. l'anticipation, le développement et la diffusion de l'innovation pédagogique et numérique

Il recherche également les modalités les plus adaptées de réponse aux besoins des publics et à l'équilibre entre les territoires, dans le respect des nouveaux enjeux et des nouvelles compétences posées par les évolutions récentes du cadre législatif et réglementaire relatif à la formation et à l'orientation professionnelles, à travers la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et ses différents décrets d'application.

S'agissant de l'apprentissage, son développement doit viser, d'une part, à répondre aux besoins en compétences des entreprises qui doivent s'adapter à de nouveaux modes de production, de commercialisation et de communication, rééquilibrer la pyramide des âges de leur personnel et, d'autre part, à permettre la qualification professionnelle et l'insertion dans un emploi durable des jeunes de la région. L'apprentissage constitue un parcours d'excellence, au contact direct des entreprises. Il peut par ailleurs constituer un mode de formation et d'insertion alternatif pour des jeunes en difficulté de parcours.

Son développement nécessite une information complète et facilement accessible sur les métiers, les formations, les parcours ((notamment les possibilités de parcours mixtes (scolaire/apprentissage)) et les possibilités d'insertion professionnelle qui doit s'adresser à tous les publics.

L'implication des entreprises et des branches professionnelles est fondamentale pour anticiper leurs besoins par secteurs, par niveaux de formation et par territoires. Elle est également primordiale pour favoriser l'attractivité des métiers et des parcours en alternance.

Les partenaires du contrat doivent aussi se mobiliser pour lever les freins à l'accès à l'apprentissage : favoriser la mobilité des jeunes, les préparer à l'intégration dans une entreprise, accompagner les entreprises au recrutement et en cas de difficultés.

Le développement de l'apprentissage doit être envisagé dans un cadre de complémentarité et de synergie entre les différentes voies de formation (travail en réseaux, mixité de parcours, rationalisation des plateaux techniques, ...) et de recherche d'équité territoriale.

*S'agissant des demandeurs d'emploi, le contrat prend en considération le Plan d'investissement dans les Compétences (PIC)<sup>[1]</sup>.*

Ce Plan, qui énonce l'objectif de construire une société des compétences en vue de former et d'accompagner un million de demandeurs d'emploi et un million de jeunes peu qualifiés et éloignés du marché du travail, s'inscrit en articulation et en complémentarité avec les dynamiques du CPRDFOP et du SRDEII. Il se matérialise par un Pacte Régional d'investissement dans les compétences pour la période 2019-2022 concerté notamment avec les acteurs du monde économique, de la formation, de l'orientation, de l'accompagnement et les partenaires sociaux. Ce Pacte permet de financer des parcours de formation destinés aux publics les plus fragiles et d'engager une profonde transformation des compétences au service de la compétitivité et de l'emploi, à travers notamment la promotion de l'innovation et de l'intégration des technologies digitales dans l'acquisition de compétences. Il a donc vocation à être piloté au plus près des besoins des entreprises et des territoires et à promouvoir les expérimentations, leur évaluation et leur capitalisation.

Le Pacte d'Investissement dans les Compétences est l'opportunité, à travers ce contrat de Branche, de définir des ambitions partagées complémentaires ou renouvelées, plus précises et plus ciblées pour s'incarner dans des projets opérationnels. Sa réussite repose notamment sur l'implication des entreprises dans la construction et le déploiement des parcours de formation, et dans les actions engagées pour développer l'attractivité vers leurs métiers et les formations permettant d'y accéder.

Le présent contrat prend en charge les dynamiques liées à la transformation numérique et à la transition énergétique.

Afin de faire basculer les entreprises dans une réelle transition numérique, il convient de les sensibiliser et d'estimer leur degré d'appropriation du numérique dans les différents volets de l'entreprise (gestion, vente, marketing, production...). En fonction du niveau d'appropriation, il convient de proposer des actions de sensibilisation, de conseil, d'appui financier en mobilisant des experts, partenaires. Il convient également d'accompagner cette transformation par la formation des actifs aux transformations de l'activité générées par cette évolution.

Le contrat s'inscrit également dans le cadre de la Dynamique « Troisième Révolution Industrielle » - REV 3 et de ses différents piliers destinés à accompagner la transition énergétique en Hauts de France (développement des énergies renouvelables, bâtiments producteurs d'énergie, stockage de l'énergie, internet de l'énergie, nouvelles mobilités, économie circulaire, économie de la fonctionnalité...)

***Le Contrat de Branche pose un certain nombre d'engagements concrets, autour de projets d'action décidés en commun, et mutualisant pour leur réalisation les outils et les moyens des différents partenaires associés.***

***Il s'appuie sur un mode de gouvernance dynamique, permettant d'adapter les objectifs opérationnels aux évolutions de l'environnement économique, technologique et/ou réglementaire, et à l'émergence de nouveaux besoins.***

## **I) Dispositions générales :**

### **I.1 - Objet du contrat**

Les signataires s'accordent sur la nécessité d'envisager de manière concertée le développement économique, de l'innovation et de l'internationalisation et le déploiement des formations et de l'orientation professionnelles, dans le cadre et pour la mise en œuvre des objectifs définis par le Schéma Régional de Développement Economique de la région Hauts de France (SRDE-II) et le Contrat de Plan de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP).

---

[1] Cf . Le Grand Plan investissement : <https://www.economie.gouv.fr/lancement-officiel-grand-plan-investissement>

### Sur le plan du développement économique,

Ils visent à conforter l'action régionale autour de différentes focales transversales afin d'anticiper et se préparer aux défis socio-économiques de demain au regard des perspectives d'emploi et d'évolution du secteur, des dynamiques de développement des territoires régionaux et des besoins identifiés en faveur de la compétitivité et la création d'emplois. Ces défis sont :

- Industrie4.0
- Efficacité énergétique
- Design
- Expérience Economy
- Digitalisation
- Adaptation au vieillissement des produits et services des entreprises

Ils s'engagent à créer les conditions d'une concertation permettant de mettre en commun les éléments de diagnostic et d'anticipation, et de coordonner les actions et initiatives en matière de développement économique, dans le respect des compétences propres à chacune des parties.

Ils recherchent collectivement les moyens d'apporter à l'ensemble des publics (porteurs de projets d'entreprises, créateurs, entreprises) le meilleur niveau d'information sur les acteurs et les dispositifs d'accompagnement en région.

Ils favorisent le développement et la diffusion des innovations pédagogiques et numériques.

### Sur le plan de la formation et de l'orientation professionnelles,

Les signataires affirment leur volonté de favoriser la mise en cohérence des différentes voies de formation et la coordination des actions d'information et d'orientation, au regard des perspectives d'emploi et d'évolution du secteur, des dynamiques de développement des territoires régionaux et des besoins identifiés pour l'adaptation des compétences et l'élévation des niveaux de qualification de la population régionale. Ils souhaitent s'engager dans une perspective de valorisation de la formation professionnelle.

Ils s'engagent à créer les conditions d'une concertation permettant de mettre en commun les éléments de diagnostic et d'anticipation, et de coordonner l'élaboration de la carte des formations, toutes voies de formation confondues, dans le respect des compétences propres à chacune des parties.

Ils recherchent collectivement les moyens d'apporter à l'ensemble des publics (jeunes et adultes) le meilleur niveau d'information sur les métiers et leurs débouchés professionnels, et de favoriser une plus grande lisibilité de l'offre de formation professionnelle.

Ils favorisent le développement et la diffusion des innovations pédagogiques et numériques.

***A travers la conclusion du présent contrat, les signataires identifient les enjeux sectoriels et les priorités d'action sur la base desquelles peut être envisagée une mise en œuvre opérationnelle des priorités du SRDE-II et du CPRDFOP. Ils déterminent les modalités de leurs interventions respectives, ainsi que les partenariats à développer entre les acteurs publics et privés de formation, au regard des priorités ainsi dégagées, et dans le respect des compétences respectives des parties.***

***Ils s'engagent à participer aux travaux de pilotage et de suivi, selon les modalités définies au point IV du contrat, et à fournir les informations physico-financières permettant d'assurer ce suivi.***

## I.2 - Champ du contrat

### *Périmètre développement économique :*

Le périmètre du présent contrat est celui du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Il concerne en conséquence l'ensemble des dispositifs de soutien (individuel ou collectif) en matière développement économique se déclinant notamment au travers des 4 plans Starter, Booster, Emploi et Territoires.

Le contrat porte également les questions relatives aux actions régionales transverses visant à favoriser la compétitivité des entreprises et des territoires à l'image du Plan régional Industrie du Futur mais également des dynamiques innovation locales via les parcs d'Innovation.

Il s'inscrit dans le cadre des priorités définies par le SRDEII.

### *Périmètre formation :*

Le périmètre du présent contrat est celui du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles.

Il concerne en conséquence l'ensemble des dispositifs de formation professionnelle, toutes voies de formation confondues :

- la formation professionnelle initiale, sous statut scolaire et par apprentissage,
- la formation professionnelle des demandeurs d'emploi et des salariés, y compris par la voie de l'alternance (contrat de professionnalisation).

Il s'attache également à la construction de parcours favorisant l'accès à l'enseignement supérieur et travaille à l'articulation avec les formations post-baccalauréat. Il envisage les passerelles entre les voies professionnelles, technologiques et générales.

Le contrat porte également les questions relatives à l'information et à l'orientation professionnelles, ainsi qu'à la VAE.

Il s'inscrit dans le cadre des priorités définies par le CPRDFOP.

## **II) Contexte et Enjeux économiques et de formation du secteur :**

Les travaux d'élaboration du contrat ont permis de relever les éléments de contexte et d'identifier les enjeux de développement économique et de formation suivants pour le secteur des industries mécanique, métallurgique, automobile et ferroviaire, des services de l'automobile et de la maintenance des matériels.

Données statistiques Dynamique Stratégique
--



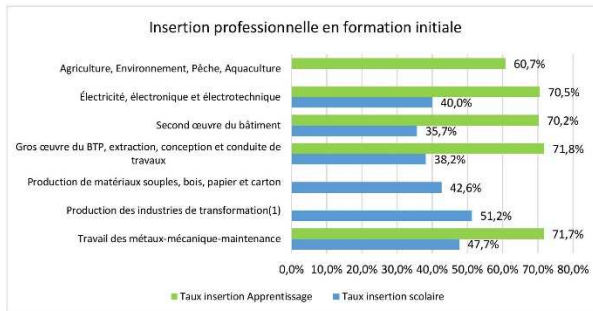
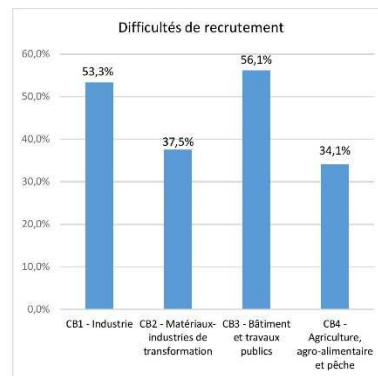
Fiche Signalétique

► 4 Contrats de branche

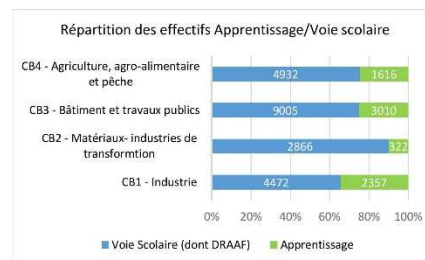
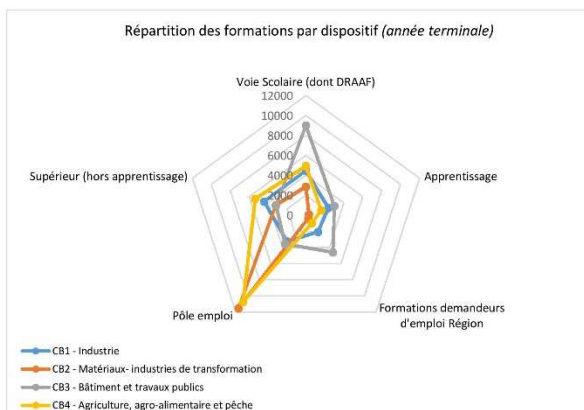
CB1	Industrie mécanique, métallurgique, automobile et ferroviaire, services de l'automobile
CB2	Matériaux- industries de transformation - textile, chimie, plasturgie, pharmacie, verre, bois et papier carton
CB3	Bâtiment et travaux publics
CB4	Agriculture, agro-alimentaire et pêche

	Nombre	Poids régional
Emplois	515 534	23%
Demandeurs d'emploi	154 375	26%
Personnes formées	66 078	27%
Projets de recrutement	44 962	26%

Emploi /Recrutement



Formation – Equilibre Voie Scolaire/Apprentissage



DFP – Département Animation Stratégique – Service Observation & Evaluation – Juin 2018

Sources : RP 2014 – Direccte 2017 – Pôle emploi 2016 – BMO 2017 - Rectorat 2016-2017 – Région 2016 – DREES 2016 – ORES - ComUE 2014-2015

## Enjeux économiques et de formation

### Enjeux économiques

#### → **Enjeu 1 : Accompagner le développement des filières**

Afin de mettre en œuvre les outils permettant de soutenir le tissu économique régional des industries concernées, il est nécessaire d'animer ces filières afin de créer les liens entre les entreprises et établir une relation de confiance durable en apportant des services ayant une plus-value démontrée pour les entreprises.

Cette dimension répond au cadre d'intervention régional « Booster filière » et reste un socle indispensable au déploiement de toute action à destination des entreprises.

#### → **Enjeu 2 : Industrie 4.0 & REV3**

L'industrie régionale a besoin de mettre à niveau son outil de production après des années de sous-investissement. Au-delà de ce retard global, les principes de l'industrie du futur doivent être diffusés dans le tissu industriel régional afin de positionner de façon compétitive les entreprises sur les marchés nationaux et internationaux dans le cadre d'un développement durable.

#### → **Enjeu 3 : Soutenir les PME – TPE & (innovation, exportation)**

Une des particularités de l'industrie régionale est la relative petite taille des entreprises industrielles. Ce fait reste une difficulté pour ces petites entreprises qui ne peuvent pas disposer d'encadrement dédié et spécialisé, ont des capacités financières restreintes, ne peuvent accéder à des marchés importants compte tenu de leurs capacités de production. Or ces entreprises disposent bien souvent de savoirs faire de très bon niveau qui peuvent être adaptés, réorientés sur de nouveaux marchés, ou encore agrégés à d'autres savoirs faire complémentaires en constituant ainsi groupement permettant de réduire les freins cités plus haut.

Concernant l'innovation, dans un contexte global de reprise de l'activité économique, la concurrence est accrue et les pays à coûts de production élevés doivent trouver leur compétitivité sur des produits ou services à plus haute valeur ajoutée, ce qui sera possible notamment par le biais de l'innovation et qui pourra positionner les entreprises sur des marchés à l'export.

#### → **Enjeu 4 : Répondre aux problématiques de recrutement par l'amélioration de l'attractivité des métiers et l'adaptation de la carte des formations**

Cet enjeu, économique, s'articule avec les enjeux de formation.

La principale menace pour les entreprises industrielles est de ne pas parvenir à trouver les moyens humains indispensables au développement de leur activité.

Il est nécessaire aujourd'hui d'intervenir de façon volontariste, en impliquant les entreprises, pour communiquer sur les opportunités qu'elles offrent : une vaste palette de métiers diversifiés, des débouchés immédiats, des possibilités d'évolution, une dimension technologique...

### Enjeux de formation

#### → **Enjeu 1 : métiers en tension**

#### → **Enjeu 2 : évolution des métiers et des compétences**

#### → **Enjeu 3 : Répondre aux problématiques de recrutement par l'amélioration de l'attractivité des métiers et l'adaptation de la carte des formations**

### **III) Engagements de développement (Fiches engagements)**

Au regard des éléments de contexte et sur la base des enjeux identifiés ci-dessus, les partenaires s'accordent à reconnaître les objets suivants comme étant ceux sur lesquelles ils conviennent de s'engager collectivement, pour la mise en œuvre opérationnelle du CPRDFOP et du SRDE-II. Ces engagements sont fixés dans le cadre de « Fiches engagements » jointes au présent contrat.

Ces fiches renvoient aux différents Plans et Axes stratégiques définis pour le développement économique et le développement des formations. Elles détaillent le contenu des actions, les objectifs poursuivis, les partenariats mobilisés, la nature des engagements et les indicateurs de suivi correspondants.

Les « Fiches Engagements » feront l'objet d'un suivi au moins annuel dans le cadre du Comité de Pilotage du Contrat. Tout au long de la durée du contrat, de nouvelles actions et engagements pourront être identifiés par les partenaires. Ils feront l'objet de fiches d'engagements complémentaires venant en déclinaison du présent Contrat, sur la base de leur validation en Comité de Pilotage et moyennant un avenant au Contrat.

. – cf Annexes fiches engagements

#### **III.1 - Engagements Communs**

Un certain nombre d'engagements sont communs à l'ensemble des contrats de Branche et feront l'objet d'une déclinaison en direction des différents secteurs concernés par le Contrat.

*Cf Annexe Fiches Engagements génériques*

#### **Pour le SRDE-II**

##### **1. Elaboration d'une cartographie « Appui Filières et innovation »**

*Il s'agit d'élaborer une cartographie dynamique de l'écosystème « Appui Filières et Innovation » à l'échelle des Hauts-de-France, visant à permettre d'identifier les acteurs venant en appui aux filières relatives au Contrat de Branche.*

*Il s'agit d'identifier les compétences et outils RDI pour favoriser les interactions, le développement des entreprises et l'innovation, et créer du lien, des dynamiques entre acteurs académiques (étudiants, doctorants, ...) – Recherche – Innovation – Transfert – entreprises,*

##### **2. Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux**

*Il s'agit de mener des actions de sensibilisation, d'explication et d'optimisation des logiques de relais relatives aux acteurs et dispositifs régionaux actifs en Hauts-de-France et susceptibles d'aider efficacement à la structuration, l'émergence et la réussite de projets divers au sein des Branches.*

#### **Pour le CPRDFOP**

##### **1. Information – Orientation - Préparation à l'emploi : « Outils et actions d'information sur les métiers »**

*Dans le cadre des nouvelles répartitions de compétences, et dans le cadre plus particulier des nouvelles compétences de la Région relatives à l'information sur les métiers, un partenariat est recherché avec les Branches professionnelles pour alimenter les différentes sessions, outils et produits d'information à mettre à disposition des publics pour une meilleure orientation. Parmi eux, une plateforme d'information et d'orientation en ligne. Cf fiche en annexe*

*Ce partenariat est essentiel pour assurer la meilleure orientation des publics vers les formations et les métiers qui recrutent.*

## 2. Identification des besoins de formation : « Baromètre entreprises »

*Le préalable indispensable à l'élaboration d'une offre de formation pertinente au regard du développement économique régional est l'identification fine des besoins en compétences des entreprises. Un travail d'enquête est engagé à cet effet. Mené auprès d'un panel d'entreprises régionales, il vise à repérer les besoins des entreprises sur le champ de l'innovation, du développement économique, des perspectives de recrutement et des besoins en compétences des entreprises. Un partenariat avec les Branches professionnelles permettra d'assurer un relais vers les entreprises relevant de leur champ, afin de les mobiliser et de parvenir à une couverture satisfaisante des différents secteurs d'activité.*

## 3. Stratégies de réponse formation : « Cartes cibles de formation »

*Afin de répondre aux besoins en emplois et en formation des entreprises, les partenaires s'accordent à apporter leur contribution à l'élaboration de « cartes cibles » de formation, tous dispositifs confondus (voie scolaire, apprentissage, formation continue des demandeurs d'emploi, formation continue des salariés). Ils s'engagent à s'inscrire dans un processus de concertation et à apporter les éléments qualitatifs et quantitatifs permettant de travailler en commun à l'élaboration de la carte des formations.*

### **Vers une carte – cible des formations :**

*La démarche « carte cible » répond à la volonté des partenaires de préciser quantitativement de façon prospective les besoins de recrutement afin d'anticiper et d'apporter des solutions aux difficultés de recrutement des entreprises sur certains métiers et/ou de remédier aux difficultés d'insertion identifiées pour certaines formations. Elle s'inscrit dans un cadre de réflexion à cinq ans.*

*Le tableau ci-dessous s'appuie sur les échanges produits par les partenaires du Contrat de Branche lors des réunions dédiées à la carte des formations qui se sont tenues aux mois de mai et juin 2018 ; ils posent d'ores et déjà un certain nombre de tendances d'évolution, et proposent des objectifs cibles théoriques s'appuyant sur ces propositions. Ces objectifs pourront être réévalués, sur la base de bilans intermédiaires, dans le cadre de la mise en œuvre partenariale du Contrat, et les travaux sur la carte cible de formations (Voir fiche générique carte cible).*

*Une attention particulière est portée à la formation initiale et aux équilibres nouveaux à poser entre voie scolaire et apprentissage pour favoriser la réussite et l'insertion professionnelle des élèves. En particulier, l'accent est mis sur le développement de la mixité des parcours de formation (parcours comportant par exemple pour le baccalauréat deux années en voie scolaire et une année en apprentissage). Les évolutions devront dans ce cadre prendre en compte les potentiels existant en terme de ressources humaines et de plateaux techniques, l'apprentissage ayant vocation à se développer dans les établissements scolaires. Les évolutions portant sur la formation professionnelle des demandeurs d'emplois seront déterminées en tenant compte de la mise en œuvre du PACTE 2019-2022.*

Projections objectifs cibles de formation à 5 ans			
Voies de formation	Situation 2018	Tendance d'évolution	Objectifs
Apprentissage	2400	0	2400
Parcours composites (encourager les passerelles entre la voie scolaire et l'apprentissage, dans un parcours de type 2+1)	0	800	800
Rectorat Scolaire (hors bac techno et BTS)	4800	-800	4000
BTS Scolaire Rectorat DRAAF	1500	0	1500
DRAAF Scolaire hors BTS	70	0	70
DRJSCS DREES	0	0	0
Formation demandeurs d'emploi (PRF + Pôle emploi) hors compétences clés	5200	0	5200
<b>TOTAL PARCOURS DE FORMATION</b>	<b>13 970</b>	<b>0</b>	<b>13 970</b>

**\*2 années en voie scolaire suivie d'une année en alternance (notamment en apprentissage)**

4. **Anticipation et innovation pédagogique** : « Evènements Innovation – Economie – Formation (DEFIs) »

*Afin d'inscrire les formations dans une dynamique prospective, les partenaires s'entendent sur leur participation à l'organisation d'événements annuels destinés à rendre compte des dynamiques d'innovation à l'œuvre dans les différents secteurs et filières relevant des 5 grandes dynamiques stratégiques du SRDE-II. Ces événements associent le monde économique, les partenaires de l'innovation et de la formation professionnelle.*

Récapitulatif des engagements communs

<b>SRDE-II BOOSTER INNOVATION</b>	Elaboration d'une cartographie dynamique de l'écosystème « Appui Filières et Innovation » à l'échelle des Hauts-de-France visant à permettre d'identifier les acteurs d'appuis susceptibles les acteurs des filières relatives au Contrat de Branche
<b>SRDE-II BOOSTER INNOVATION</b>	Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux
<b>CPRDFOP Axe information – orientation – préparation à l'emploi</b>	Une meilleure orientation grâce à l'offre régionale de services sur l'orientation scolaire et professionnelle
<b>CPRDFOP Axe Identification des besoins</b>	Baromètre des entreprises
<b>CPRDFOP Axe Stratégie de réponse formation</b>	Elaboration d'une carte cible à l'échelle des Hauts-de-France pour l'offre de formation professionnelle à 5 ans dans les métiers des filières relatives au Contrat de Branche
<b>CPRDFOP Axe Anticipation et innovation pédagogique</b>	Contribuer à l'organisation des événement DEFIs , en favorisant la culture de l'innovation auprès des acteurs économiques et de la formation professionnelle

**II.2 - Engagements relatifs au Développement économique, à l'innovation et à l'internationalisation**

Les partenaires s'accordent à reconnaître les objets suivants comme étant ceux sur lesquelles ils conviennent de s'engager collectivement, pour la mise en œuvre opérationnelle du SRDE-II sur le champ du développement économique, de l'innovation et de l'internationalisation pour le secteur [Industrie mécanique, métallurgique, automobile et ferroviaire, Services de l'automobile et maintenance des matériels](#).

Cf Annexe Fiches Engagements spécifiques

<b>Plan BOOSTER</b>	<b>1.1.1</b> Coordination dynamique TRIMA
<b>Plan BOOSTER</b>	<b>1.1.2</b> Promotion des outils régionaux
<b>Plan BOOSTER</b>	<b>1.1.3</b> Rencontres industrielles Régionales
<b>Plan BOOSTER</b>	<b>1.1.4</b> Innovation
<b>Plan BOOSTER</b>	<b>1.1.5</b> Action collective Strat-I-Perf
<b>Plan BOOSTER</b>	<b>1.1.6</b> Prospective
<b>Plan BOOSTER</b>	<b>1.1.7</b> Marchés cibles
<b>Plan BOOSTER</b>	<b>1.1.8</b> International
<b>Plan BOOSTER</b>	<b>1.1.9</b> Attractivité des métiers
<b>Plan BOOSTER</b>	<b>1.1.10</b> Attractivité des entreprises
<b>Plan BOOSTER</b>	<b>1.1.11</b> Ingénierie financière

### **III. 3 - Engagements relatifs au Développement des formations et de l'orientation professionnelle**

De la même façon, les partenaires s'accordent à reconnaître les objets suivants comme étant ceux sur lesquelles ils conviennent de s'engager collectivement, pour la mise en œuvre opérationnelle du CPRDFOP sur le champ du développement des formations et de l'orientation professionnelles pour le secteur **Industrie mécanique, métallurgique, automobile et ferroviaire, Services de l'automobile et maintenance des matériels.**

Ces engagements répondent aux 4 axes identifiés pour la déclinaison opérationnelle du CPRDFOP :

- Axe – information – orientation – préparation à l'emploi
- Axe – Identification des besoins
- Axe – Stratégie de réponse formation
- Axe – Anticipation et Innovation pédagogique

*Cf Annexe Fiches Engagements spécifiques*

<b>Axe Identification des besoins</b>	<b>1.6.1</b>	Répondre aux besoins de recrutement des entreprises de la métallurgie
<b>Axe Identification des besoins</b>	<b>1.6.2</b>	Dispositif Proch Emploi "Chef de file métiers": Accompagner le recrutement des PME et TPE sur les offres du marché caché
<b>Axe Stratégie de réponse formation</b>	<b>1.7.1</b>	Industrie - Faire évoluer la carte des formations - Elaboration d'une carte cible à l'échelle des Hauts-de-France pour l'offre de formation professionnelle à 5 ans
<b>Axe Stratégie de réponse formation</b>	<b>1.7.2</b>	Services de l'automobile et maintenance des matériels - Faire évoluer la carte des formations - Elaboration d'une carte cible à l'échelle des Hauts-de-France pour l'offre de formation professionnelle à 5 ans
<b>Axe Stratégie de réponse formation</b>	<b>1.7.3</b>	Elever le niveau de qualification des ouvriers de la métallurgie - ADEC
<b>Axe Stratégie de réponse formation</b>	<b>1.7.4</b>	Industrie - Dynamique alternance ; Développement/optimisation apprentissage - mixité des parcours - développement des titres professionnels
<b>Axe Stratégie de réponse formation</b>	<b>1.7.5</b>	Services à l'automobile et maintenance matériels - Dynamique apprentissage ; Développement/optimisation apprentissage - mixité des parcours - développement des titres professionnels
<b>Axe Stratégie de réponse formation</b>	<b>1.7.6</b>	Services de l'automobile et de la mobilité Accompagner l'évolution qualitative de l'offre de formation initiale
<b>Axe Stratégie de réponse formation</b>	<b>1.7.7</b>	Services de l'automobile et de la mobilité – Appui des Entreprises à l'acquisition et la formation de Talents

#### **IV) Pilotage, mise en œuvre et suivi du contrat**

Le Contrat fait l'objet d'une gouvernance commune à ses composantes de développement économique d'une part et de formation professionnelle, d'autre part.

##### **IV.1 - Instances décisionnelles et opérationnelles**

###### Comité de pilotage :

Un comité de pilotage est constitué afin d'assurer la coordination et le suivi du Contrat de Branche, dans le cadre des leviers et des objectifs définis par le SRDE-II et le CPRDFOP. Il est composé de chacune des parties signataires du contrat ou de leurs représentants dûment désignés.

Le comité de pilotage se réunit au moins une fois par an. Il procède au bilan de l'année écoulée et réoriente éventuellement la mise en œuvre du contrat :

- il assure le suivi des différentes « Fiches Engagement » inscrites au contrat, vérifie leur bon déroulement et réajuste leur déploiement ;
- il identifie les nouvelles orientations et valide les propositions de « Fiches Engagements » qui pourraient venir enrichir le contrat.

Il s'appuie pour ce faire sur la mise à jour des éléments de diagnostic économique et de formation figurant au présent contrat ainsi que sur les tableaux de bord de suivi y afférant.

###### Comité technique

Un Comité technique est constitué afin d'assurer l'animation et le secrétariat du contrat. Il est composé des représentants techniques dûment désignés par les différents signataires.

Le Comité technique se réunit au moins deux fois par an ; il assure le relais entre le comité de pilotage et les différents porteurs de Fiches Engagements ; Il procède à la convocation du Comité de pilotage, renseigne les tableaux de bord et assure la transmission des informations lui permettant d'assurer le suivi effectif du contrat.



## Porteurs et groupes de travail techniques des Fiches Engagements

Un ou des porteurs de projet sont identifiés pour chacune des actions engagées.

Certaines « fiches Engagements » peuvent nécessiter la constitution de groupes de travail techniques spécifiques pour la mise en œuvre et le suivi de leur objet. La composition, le portage et les modalités de travail de ces groupes techniques sont organisés dans la fiche descriptive de chaque action.

Les différents porteurs d'action rendent compte de leurs travaux au Comité de Pilotage, via le Comité technique du Contrat.

### **IV.2 - Calendrier de mise en œuvre et vie du contrat**

Le présent contrat entrera en vigueur à compter de sa signature par l'ensemble des partenaires et prendra fin au terme de la durée du SRDE-II et du CPRDFOP.

Il pourra être modifié par voie d'avenant, notamment pour l'abrogation, la modification ou l'ajout de Fiches Engagements.

### **IV.3 – Suivi et évaluation**

Le suivi du Contrat de Branche est assuré par le Comité de Pilotage.

Un tableau de bord permet de rendre compte de l'état d'avancement et du niveau de réalisation des différentes actions et engagements. Il s'appuie notamment sur les indicateurs de suivi identifiés par les partenaires pour chacune des actions et repris dans le cadre des « Fiches Engagement » jointes au contrat. Les éléments d'information physico-financiers permettant de les renseigner sont apportés par les différentes parties prenantes impliquées. L'optimisation de ces échanges d'information constitue en elle-même un objectif du contrat.

Le volet Formation des Contrats de Branches entre dans le champ de l'évaluation réalisée par le CREFOP au titre du CPRDFOP. Les éléments d'information nécessaires à la réalisation de cette mission sont apportés au CREFOP par le Comité de pilotage du contrat, ainsi qu'aux signataires du CPRDFOP dans le cadre du Comité de Pilotage de celui-ci.



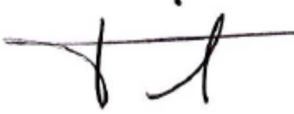




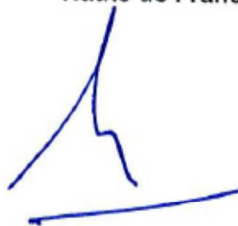
### **IV.4 – Résiliation du contrat**

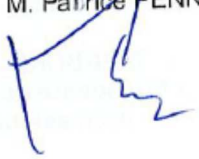


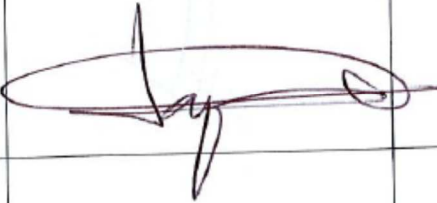
En cas de non-respect, par l'une ou par l'autre des parties, des engagements respectifs inscrits dans le présent contrat et de ses annexes, en cas de non-exécution, de retard significatif ou de modification substantielle des conditions du contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de six mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

## V) Annexes

- **Annexe 1** : Fiches Engagements génériques
- **Annexe 2** : Fiches Engagements spécifiques

Fait à Lille, le 30 OCT. 2019

<p>Pour l'Etat</p> <p>Michel LALANDE Préfet de la région Hauts de France Préfet du Nord Le préfet</p> <p></p> <p>Michel LALANDE</p>		<p>Pour le Conseil Régional Hauts de France</p> <p>Karine CHARBONNIER Vice-Présidente de la formation professionnelle</p> <p></p>
<p>Valérie CABUIL Rectrice de l'Académie de Lille Rectrice de la région Hauts de France Chancelière des Universités</p> <p></p>	<p>Béatrice CORMIER Rectrice de l'Académie d'Amiens Chancelière des Universités</p> <p>Pour la Rectrice et par délégation Le Secrétaire Général de l'Académie</p> <p></p> <p>Jean-Jacques VIAL</p>	<p>Luc MAURER Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt</p> <p></p>
<p>Michèle LAILLER-BEAULIEU Directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi</p> <p></p>	<p>André BOUVET Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale</p> <p></p>	<p>Nadine CRINIER Directrice de Pôle Emploi Hauts de France</p> <p></p>

<p><b>UIMM Hauts de France</b> Représentée par son Président M. PaTrice PENNEL</p> 	<p><b>AIF</b> Représentée par son Président M. Sylvain BELE</p> 	<p><b>ARIA Hauts de France</b> Représentée par son Président M. Philippe NOTTEZ</p> 
<p><b>ANFA</b> Représentée par sa Présidente Mme Virginie de PIERREPONT</p>	<p><b>La branche des entreprises du service, de la distribution, de la location, de la maintenance des matériels agricoles, de construction, de manutention et d'espaces verts,</b> Représentée par son Président M. LAPERT</p> 	

## **ANNEXES**

### **CONTRAT DE BRANCHES N°1**

## **Annexe n°1**

### **Fiches engagements génériques**

## **Pour le SRDE-II**

### 1. Elaboration d'une cartographie « Appui Filières et innovation »

Plan	
Intitulé	<b>Elaboration d'une cartographie dynamique de l'écosystème « Appui Filières et Innovation » à l'échelle des Hauts-de-France visant à permettre d'identifier les acteurs d'appuis susceptibles les acteurs des filières relatives au Contrat de Branche</b>
Portage / Co-portage	Autorités académiques (Rectorat, DRAAF, DRJSCS... ) Région Branches Professionnelles
Partenariat	DIRECCTE, Pôle Emploi, Proch Emploi, Agence Hauts-de-France Innovation Développement
Nature du dispositif	Filières/ Innovation Réaliser et partager une « cartographies des outils et compétences Recherche et Innovation (Centres techniques, plateformes, ...) en région -> vecteurs de transversalité.
Objectif(s)	- Identifier les compétences et outils RDI pour favoriser les interactions, le développement des entreprises et l'innovation, ... créer du lien, des dynamiques entre acteurs académiques (étudiants, doctorants, ...) – Recherche – Innovation – Transfert – entreprises, ....
Mode	
Bénéficiaires directs	Entreprises / centres techniques
Bénéficiaires indirects	Autorité académique / Région / Etablissement d'enseignement et de recherche
Modalités d'intervention	
Implication attendue des Branches	
Calendrier	
Indicateurs de suivi	

2. Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux

Plan	
Intitulé	<b>Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux</b>
Portage / Co-portage	Région Branches Professionnelles
Partenariat	Opérateurs Booster Filières, Centres Techniques, Pôles de compétitivités, Team Export Agence Hauts-de-France Innovation Développement, Parcs d'innovation...
Nature du dispositif	Actions de sensibilisation, d'explication et d'optimisation des logiques de relais relatives acteurs et dispositifs régionaux actifs en Hauts-de-France et susceptibles d'aider efficacement à la structuration, l'émergence et la réussite de projets divers au sein des Branches.
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dynamiser le recours à l'ingénierie des acteurs partenaires de l'écosystème au regard de leur expertises et réseaux et l'évolution de la carte des formations professionnelles en fonction de l'évolution des métiers et des besoins économiques</li> <li>- Dynamiser le recours aux dispositifs d'accompagnement économique (sous réserve d'éligibilité) mis en place par la région ou ses partenaires</li> </ul>
Mode	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des temps de présentation et d'explication de l'offre de services de l'écosystème régional</li> <li>- Former les référents identifiés au sein des branches à la bonne connaissance desdits acteurs et dispositifs afin d'en faciliter le relais et donc leur mobilisation</li> </ul>
Bénéficiaires directs	Entreprises
Bénéficiaires indirects	Région /Branches
Modalités d'intervention	
Implication attendue des Branches	
Calendrier	
Indicateurs de suivi	



## **Pour le CPRDFOP**

### 1. Information – Orientation - Préparation à l'emploi

<b>Axe</b>	<b>Axe : Information, orientation, Préparation à l'emploi</b>
<b>Intitulé</b>	<b>Une meilleure orientation grâce à l'offre régionale de services sur l'orientation scolaire et professionnelle</b>
<b>Description action(s)</b>	<p>Développement d'une plateforme régionalisée dédiée à l'orientation et à l'information « Mon orientation en Hauts de France » :</p> <p>La plateforme intègre une régionalisation de l'applicatif national de l'ONISEP « mon orientation en ligne » en proposant des réponses par mail, chat et numéro vert sur l'orientation en région. Elle propose des pages thématiques d'informations régionales qui reprennent notamment des contenus ONISEP et Région. La plateforme reprend des contenus ONISEP et Région pour valoriser en Hauts-de-France les secteurs qui recrutent, les métiers d'avenir, et les aides régionales qui peuvent être mobilisées dans les projets d'orientation/d'apprentissage des jeunes. Accessible depuis l'ensemble des ENT des lycées des Hauts-de-France, elle permettra d'apporter une information ciblée, locale, et actualisée aux lycéens/étudiants, apprentis, ainsi qu'à leurs familles.</p> <p>L'ambition de cette plateforme est dans un second temps d'être accessible depuis les antennes territoriales afin de proposer un conseil en orientation ciblé pour les familles des territoires tenant compte des entreprises locales, des lieux de formation, des possibilités de recrutement...</p> <p>Les différentes Branches professionnelles disposent d'éléments d'information, de supports et/ou d'outils de promotion des métiers permettant d'apporter un éclairage circonstancié sur ces sujets. Il s'agit de travailler à la mobilisation de ces contenus afin d'alimenter la plateforme informations permettant d'appréhender les réalités des secteurs d'activité et des métiers, les besoins en recrutement identifiés sur le territoire des Hauts de France.</p> <p><b>Pour la Métallurgie :</b></p> <p>L'Observatoire des métiers de la Branche de la Métallurgie dispose d'un site internet <a href="http://www.observatoire-metallurgie.fr">www.observatoire-metallurgie.fr</a> qui informe les acteurs concernés sur l'évolution des métiers et des qualifications de l'industrie métallurgique, les pratiques et tendances constatées en matière de recrutement et de mobilité, les évolutions de l'emploi et les besoins en compétences.</p> <p>L'UIMM HdF met à disposition un site internet <a href="http://www.hdf-monavenirdanslindustrie.com/">http://www.hdf-monavenirdanslindustrie.com/</a> présentant les secteurs, métiers, formations et initiatives locales qui permettent de caractériser le dynamisme de l'industrie métallurgique de la Région.</p>
<b>Public cible</b>	Lycéens et étudiants jusque bac+3 ; apprentis
<b>Porteur(s)</b>	Région ONISEP
<b>Partenaires associés</b>	Branches professionnelles - DRAAF
<b>Dispositif(s) mobilisable(s)</b>	Plateforme « monorientationHdF »
<b>Opérateurs éventuels</b>	
<b>Engagements partenaires publics</b>	Mise à disposition de la plateforme « monorientationHdF » pour l'intégration de contenus

Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<p>Les branches pourront contribuer à enrichir la plateforme dans le cadre d'un dialogue avec les deux porteurs ONISEP et Région et en lien avec le comité éditorial de la plateforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mise à disposition et/ou participation à l'élaboration de contenus régionalisés permettant de donner à voir les métiers qui recrutent dans leur secteur d'activité</li> <li>- liens vers les outils développés par les Branches professionnelles</li> </ul>
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- fourniture d'éléments à intégrer à la base d'information</li> </ul>

## 2. Identification des besoins de formation

<b>Axe</b>	<b>Axe : Identifier les besoins de formation</b>
<b>Intitulé</b>	<b>Baromètre des entreprises</b>
<b>Description action(s)</b>	<p>La Région lance un « baromètre des entreprises » à l'échelle des Hauts-de-France. Pour établir ce baromètre, une enquête sera menée auprès des entreprises de tous les secteurs marchands, des associations et des hôpitaux. Près de 3000 entreprises seront interrogées par téléphone, avec l'idée de renouveler le baromètre tous les 3 ans pour suivre leurs préoccupations.</p> <p>L'objectif principal de cette enquête est d'interroger les entreprises sur leurs besoins en termes d'emploi et de formation. L'enquête s'intéressera aux problématiques de recrutement et de formation ainsi qu'aux dynamiques de développement à plus long terme qui permettront d'anticiper les compétences recherchées demain (innovation, économie circulaire et de la fonctionnalité...).</p>
<b>Public cible</b>	Acteurs de la formation Acteur du développement économique et de l'innovation
<b>Porteur(s)</b>	Région Hauts de France
<b>Partenaires associés</b>	Branches Professionnelles
<b>Dispositif(s) mobilisable(s)</b>	
<b>Opérateurs éventuels</b>	Prestataire
<b>Engagements partenaires publics</b>	La Région s'engage à porter le projet, en s'appuyant sur ses compétences internes et des compétences externes pour la réalisation de l'enquête. Elle s'engage à analyser les résultats et à les diffuser aux partenaires.
<b>Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises</b>	Les Branches s'engagent à sensibiliser les entreprises du panel relevant de leur secteur. Elles contribueront à au travail d'interprétation des résultats de l'enquête.
<b>Engagement chiffrés / indicateurs de suivi</b>	Production et diffusion des résultats de l'enquête

### 3. Stratégies de réponse formation

<b>Axe (cf schéma CB)</b>	<b>Axe : Stratégies réponses formation</b>
<b>Intitulé</b>	<b>Elaboration d'une carte cible à l'échelle des Hauts-de-France pour l'offre de formation professionnelle à 5 ans dans les métiers des filières relatives au Contrat de Branche</b>
<b>Portage / Co-portage</b>	<b>Autorités académiques (Rectorat, DRAAF, DRJSCS... ) Région Branches Professionnelles</b>
<b>Partenariat</b>	DIRECCTE, Pôle Emploi
<b>Nature du dispositif</b>	<b>Formation/Emploi</b> Travaux prospectifs sur les besoins en formation tous dispositifs confondus : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Voie scolaire</li> <li>- Apprentissage</li> <li>- Formation continue des demandeurs d'emploi</li> <li>- Formation continue des salariés</li> </ul>
<b>Objectif(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dynamiser l'évolution de la carte des formations professionnelles en fonction de l'évolution des métiers et des besoins économiques</li> <li>- Mieux cerner les formations professionnelles menant aux métiers de demain.</li> </ul>
<b>Mode</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser les données produites sur l'évolution des emplois, des compétences et de la formation professionnelle dans les champs sectoriels concernés</li> <li>- Sur la base de ce diagnostic émettre des préconisations contribuant à renforcer la cohérence entre les besoins en emplois et de l'offre de formation sur le territoire régional</li> </ul>
<b>Bénéficiaires directs</b>	Employeurs / Publics en formation (scolaire, apprentis, actifs)
<b>Bénéficiaires indirects</b>	Autorité académique / Région / Organismes de formation
<b>Modalités d'intervention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constituer un groupe de travail technique « Carte-Cible »</li> <li>- Evaluer à 5 ans les besoins de recrutement par métier et niveaux de qualification.</li> <li>- Confronter cette évaluation quantitative et qualitative (niveau de formation) à l'offre existante</li> <li>- Mesurer l'impact de cette projection sur l'offre de formation en direction des actifs</li> <li>- Déterminer les évolutions souhaitables en termes d'évolution de la carte des formations.</li> <li>- Inciter et aider les établissements de formation à faire évoluer leur offre vers des formations plus en adéquation avec les possibilités d'insertion.</li> </ul>
<b>Implication attendue des Branches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir les besoins de recrutement à 5 ans par métier et niveau de qualification</li> <li>- Contribuer à l'évaluation quantitative et qualitative en mettant à disposition les informations nécessaires : nombre de départs à 5 ans, stocks d'emploi par métier et niveau de qualification, évolutions technologiques des filières et des métiers...</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un premier livrable est attendu pour mars 2019 (à déterminer en fonction de la spécificité des filières)</li> </ul>
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution du groupe de travail technique « carte cible »</li> <li>- Fourniture par la Branche de données et éléments d'évaluation des besoins de recrutement à 5 ans</li> <li>- Elaboration des préconisations d'ouverture et fermetures potentielles</li> </ul>

#### 4. Anticipation et innovation pédagogique

<b>Axe</b>	<b>Axe : Anticipation et innovation pédagogique</b>
<b>Intitulé</b>	<b>Contribuer à l'organisation des événement DEFIs , en favorisant la culture de l'innovation auprès des acteurs économiques et de la formation professionnelle</b>
<b>Description action(s)</b>	<p>Les DEFIs constituent un événement annuel réunissant les acteurs de du développement économique, de l'innovation et de la formation professionnelle, autour des enjeux d'innovation et de leurs impacts en terme d'évolution des activités, des emplois et des compétences.</p> <p>Ils répondent aux objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer une culture commune et des synergies opérationnelles en favorisant la connaissance, les échanges et la coopération entre les acteurs économiques et de la formation, l'emploi, l'orientation, de la recherche et de l'innovation</li> <li>- Alimenter et valoriser les actions innovantes et leurs impacts sur les emplois, les compétences et les besoins en formation</li> <li>- Nourrir les spécialisations intelligentes de la SRI-SI</li> </ul> <p>Ils s'inscrivent dans le cadre des Rencontres de la Recherche et de l'Innovation, organisées à l'initiative de la Région. Ils s'organisent selon les grandes dynamiques stratégiques du SRDE-II :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- TRIMA</li> <li>- HUB</li> <li>- GENERATION S</li> <li>- WELCOME EU</li> <li>- CREA HDF</li> </ul>
<b>Public cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- entreprises, acteurs économiques</li> <li>- acteurs de l'innovation et de la recherche</li> <li>- acteurs de la formation et de l'orientation professionnelles</li> </ul>
<b>Porteur(s)</b>	Région, Etat, Autorités académiques
<b>Partenaires associés</b>	Structures « Booster filières », Branches professionnelles,...
<b>Dispositif(s) mobilisable(s)</b>	Rencontres Régionales de l'innovation, Structures « Booster filières »
<b>Opérateurs éventuels</b>	C2RP, ARDI
<b>Engagements partenaires publics</b>	La Région pilote les événements, en lien avec les partenaires de l'Etat, et assure leur organisation en s'appuyant sur les outils de développement de l'innovation et de la formation (ARDI et C2RP).
<b>Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises</b>	<p>Les Branches professionnelles apportent leur concours à l'organisation des événements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- par la participation aux instances d'organisation</li> <li>- en contribuant au repérage des dynamiques d'innovation</li> <li>- en mobilisant la participation des entreprises.</li> </ul>
<b>Engagement chiffrés / indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des événements annuels</li> <li>Nombre d'entreprises participantes</li> </ul>

## **Annexe n°2**

### **Fiches Engagements spécifiques**

## **Pour le SRDE-II**

### **Contrats de Branche « 1 » - Fiche engagements 1.1.1**

<b>Axe</b>	Animation, pilotage et coordination
<b>Intitulé</b>	<b>Dynamique TRIMA et coordination interfilières</b>
<b>Description action(s)</b>	<p>Au travers de son Plan Booster, la Région soutient l'action de divers acteurs (opérateurs d'animations de filières et clusters) afin de permettre le développement d'actions collectives mais aussi pour apporter une ingénierie dédiée aux entreprises desdites filières dans le cadre de leur problématique de développement.</p> <p>Il convient de renforcer la connaissance de chacune des branches / opérateurs concernés et faciliter les interactions au bénéfice des entreprises.</p> <p>Objectif : Organiser la transversalité des actions des différentes filières du CB1 et coordonner les acteurs du CB1</p>
<b>Porteur</b>	UIMM HdF
<b>Partenaires associés</b>	Clusters et filières du CB1, acteurs publics (BPI, HDFID, ...) et partenaires de CAP'INDUSTRIE
<b>Dispositif(s) mobilisable(s)</b>	Animation dans le cadre booster filière
<b>Opérateurs éventuels</b>	Ensemble des booster filières du CB1
<b>Engagements partenaires publics</b>	Cofinancements booster filières
<b>Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises</b>	Favoriser l'ouverture interfilières par une animation de la dynamique TRIMA (réunions interfilières) et assurer une bonne coordination des acteurs du CB1.
<b>Engagement chiffrés / indicateurs de suivi</b>	X réunions / an

## Contrats de Branche « 1 » - Fiche engagements 1.1.2

Axe	Animation, pilotage et coordination
Intitulé	<b>Promotion des outils Région</b>
Description action(s)	<p>Cap'Industrie est impliqué dans des actions régionales comme Industrie du futur. De plus sa dimension industrielle, rassemblant plusieurs filières, et les missions de l'UIMM HdF font de Cap Industrie un acteur de premier plan dans la promotion et l'accompagnement des actions régionales.</p> <p><b>Plan Industrie du Futur (dont plan Robonumérique) :</b></p> <p>Identifier des entreprises pouvant bénéficier des diagnostic Industrie du Futur ou Robonumérique, et de les accompagner dans la qualification de leur dossiers de sollicitation.</p> <p><b>ARDAN :</b></p> <p>L'UIMM HdF aura pour rôle de proposer des entreprises pouvant bénéficier d'ARDAN, de les accompagner jusqu'à validation de leur dossier par le COPIL ; sans activation de la Commission de 1600 euros qui est normalement prévue dans le dispositif et d'assurer une coordination des actions de promotion de ces outils.</p> <p><b>Plan Cybersécurité :</b></p> <p>Associer les Branches à la préparation des manifestations décentralisées pré-FIC puisque l'idée est de les thématiser.</p> <p><b>PIA territorialisé :</b></p> <p>Organiser un temps annuel de présentation des dispositifs en partenariat avec BPI France afin de faciliter l'accès des PME aux dispositifs.</p>
Porteur	UIMM HdF
Partenaires associés	Clusters et filières du CB1 et partenaires de CAP'INDUSTRIE
Dispositif(s) mobilisable(s)	Animation dans le cadre booster filière
Opérateurs éventuels	Ensemble des booster filières du CB1
Engagements partenaires publics	Cofinancements booster filières
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Promouvoir les actions et coordonner les actions des différents clusters et filières sur ces thématiques. S'appuyer sur les chambres territoriales pour la diffusion des informations.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	X opérations de promotion, accompagnement de X entreprises



### Contrats de Branche « 1 » - Fiche engagements 1.1.3

Axe	Animation, pilotage et coordination
Intitulé	<b>Rencontres Industrielles</b>
Description action(s)	<p>Organisation de rencontres d'information et de business maillant le territoire. Deux typologies de rencontres seront organisées :</p> <p><b>Rencontres business (RIR)</b> : rencontres orientées business pour que les entreprises régionales puissent se connaître et travailler ensemble (rendez-vous B2B organisés). Lors de ces manifestations, des ateliers proposent des visions sur des marchés spécifiques, ou des technologies (en parallèle des rencontres bilatérales). Des rencontres business thématiques seront également organisées en lien avec d'autres actions.</p> <p><b>Rencontres thématiques</b> : réunions d'information, dont les rendez-vous de la mécanique du Cetim, afin de sensibiliser les entreprises, transférer de nouvelles technologies et informer sur les aides et actualités régionales.</p>
Porteurs	CCIR et Cetim
Partenaires associés	Cap Industrie, Agglomérations, ...
Dispositif(s) mobilisable(s)	Cofinancé dans le cadre booster filières
Opérateurs éventuels	Ensemble des booster filières du CB1
Engagements partenaires public	Cofinancements de l'action dans booster filières et participation des Agglomérations où l'opération est programmée.
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Participation du CETIM, de la CCIR et part restant à charge de l'entreprise
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<b>Livrables</b> X entreprises accompagnées

## Contrats de Branche « 1 » - Fiche engagements 1.1.4

Axe	Stratégie, Performance et Innovation
Intitulé	<b>Projets et parcs régionaux d'innovation</b>
Description action(s)	<p><b>Optimisation du réseau Parcs régionaux d'innovation :</b></p> <p>Organiser un temps d'échanges afin de permettre aux Parcs d'innovation concernés de venir présenter leur offre de services.</p> <p>Intérêt : augmenter le potentiel de sourcing pour les Parcs &amp; permettre aux acteurs de la Branche de connaître l'offre régionale en matière d'accompagnement de projet innovant sur leurs domaines d'intervention.</p> <p><b>Projets d'innovation :</b></p> <p>Cap'Industrie travaillera avec HDFID afin de diffuser une information régulière sur l'innovation, en lien notamment avec les filières. Cap'Industrie s'engage à accompagner, en lien avec HDFID, les projets d'innovation et d'intégration de nouvelles technologies.</p>
Porteur	UIMM HDF
Partenaires associés	Clusters et filières du CB1, HDFID, Région, OF et partenaires de CAP'INDUSTRIE
Dispositif(s) mobilisable(s)	Animation dans le cadre booster filière
Opérateurs éventuels	Ensemble des booster filières du CB1
Engagements partenaires publics	Cofinancements booster filières
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Promouvoir les actions et coordonner les actions des différents clusters et filières sur ces thématiques. S'appuyer sur les chambres territoriales pour la diffusion des informations.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Organisation d'une présentation annuelle, pouvant se greffer à d'autres manifestations mobilisant des entreprises. X projets d'innovation / an

## Contrats de Branche « 1 » - Fiche engagements 1.1.5

Axe	Stratégie, Performance et Innovation
Intitulé	<b>Accompagnement stratégique et au développement</b>
Description action(s)	<p>Action d'accompagnement stratégique et au développement des dirigeants par consultants spécialisés (sur le modèle des actions ACAMAS et coaching performance avec une labellisation au niveau national des consultants) pour la définition d'une stratégie d'entreprise, sa mise en œuvre opérationnelle et sa mobilité. L'accompagnement pourra s'adapter au besoin de l'entreprise et la volonté d'engagement du dirigeant (en temps). Cette action est également en lien avec la partie prospective qui permet d'éclairer les voies possibles pour l'entreprise.</p> <p>3 grandes thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stratégie, veille et marketing,</li> <li>- Innovation et intégration de nouvelles technologies,</li> <li>- Performance de production.</li> </ul>
Porteur	Cetim
Partenaires associés	Clusters et filières du CB1, HDFID, Région, OF et partenaires de CAP'INDUSTRIE
Dispositif(s) mobilisable(s)	Animation dans le cadre booster filière
Opérateurs éventuels	Ensemble des booster filières du CB1
Engagements partenaires publics	Cofinancements booster filières
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Participation du CETIM et part restant à charge de l'entreprise
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	X entreprises accompagnées

## Contrats de Branche « 1 » - Fiche engagements 1.1.6

<b>Axe</b>	Stratégie, Performance et Innovation
<b>Intitulé</b>	<b>Prospective</b>
<b>Description action(s)</b>	<p>Ce programme se donne pour ambition de permettre à l'ensemble des établissements de la Branche en Hauts-de-France, d'identifier et d'explorer des sujets émergents, de conquérir de nouveaux marchés et de se différencier.</p> <p>Il apportera aux entreprises régionales les moyens, à titre individuel et collectif, de mettre en œuvre une anticipation adaptative des mutations économiques.</p> <p>Les bénéfices attendus pour les entreprises sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Détecter de nouveaux gisements de croissance métiers/marchés,</li> <li>- Evaluer le potentiel de ces nouveaux gisements de croissance métiers/marchés pour son entreprise,</li> <li>- Identifier et anticiper des ruptures stratégiques,</li> <li>- Mettre en pratique la conduite adaptative du changement pour son entreprise,</li> <li>- Formuler et alimenter les terrains de jeux stratégiques (actuels et futurs) des entreprises,</li> <li>- Bénéficier d'un effet réseau.</li> </ul>
<b>Porteur</b>	Cetim
<b>Partenaires associés</b>	Clusters et filières du CB1, HDFID, Région, OF et partenaires de CAP'INDUSTRIE
<b>Dispositif(s) mobilisable(s)</b>	Animation dans le cadre booster filière
<b>Opérateurs éventuels</b>	Ensemble des booster filières du CB1
<b>Engagements partenaires publics</b>	Cofinancements booster filières
<b>Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises</b>	Participation du CETIM
<b>Engagement chiffrés / indicateurs de suivi</b>	2 publications et séances annuelles

## Contrats de Branche « 1 » - Fiche engagements 1.1.7

Axe	Marketing et filières
Intitulé	<b>Marchés cibles</b>
Description action(s)	<p>Cette action vise à structurer des filières régionales clés, faciliter l'accès des entreprises à ces filières et animer/coordonner les acteurs régionaux pour le développement de ces filières.</p> <p><b>Objectifs :</b>            Dynamiser le marché cible des Hauts de France par la mise en réseau des entreprises régionales.            Faire monter en compétences les PME/ETI pour qu'elles puissent accéder à ces marchés (ateliers de sensibilisation, audits et accompagnement).            Favoriser l'obtention de marchés en étant le lien entre les entreprises et les grands donneurs d'ordres du marché cible.            Valoriser l'image des Hauts de France sur les réseaux nationaux et internationaux,            Rester en veille sur les nouvelles opportunités de marché,            Monter et alimenter une communauté d'entreprises à partir d'un site internet (annuaire des entreprises référencées et informations de veille),            Organiser des conventions d'affaires dédiées à ces marchés.</p> <p><b>Marchés identifiés à ce jour :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nucléaire (Nucléi),</li> <li>- Aéronautique.</li> </ul>
Porteur	CCIR
Partenaires associés	Clusters et filières du CB1, HDFID, Région, partenaires de CAP'INDUSTRIE
Dispositif(s) mobilisable(s)	Animation dans le cadre booster filière
Opérateurs éventuels	Ensemble des booster filières du CB1
Engagements partenaires publics	Cofinancements booster filières
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	X entreprises accompagnées / an

## Contrats de Branche « 1 » - Fiche engagements 1.1.8

Axe	Marketing et filières
Intitulé	<b>Internationalisation</b>
Description action(s)	<p>Action visant les PME/ETI des Hauts de France pour les aider à se structurer pour exporter et les accompagner dans la recherche de nouveaux marchés (structuration de l'entreprise pour exporter via un eval export, accompagnement de collectif, mise en place de VIE,...).</p> <p>Plusieurs objectifs en fonction de la maturité de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner l'industriel, dans la mise en œuvre d'une stratégie pertinente de développement à l'international en cohérence avec son profil d'exportateur, ses moyens et ses objectifs.</li> <li>- Apporter, à l'industriel, un éclairage marché sur le pays qu'il peut cibler, l'aider à valider le potentiel de son offre sur cette destination et à prendre le positionnement adéquat.</li> <li>- Emmener les ETI et des collectifs sous-traitant à la conquête de marchés au travers des salons ou de démarches spécifiques sur des marchés cibles.</li> </ul>
Porteur	CCIR
Partenaires associés	Clusters et filières du CB1, HDFID, Région, partenaires de CAP'INDUSTRIE
Dispositif(s) mobilisable(s)	Animation dans le cadre booster filière
Opérateurs éventuels	Ensemble des booster filières du CB1, NFI, Business France, CCI International, Région, ...
Engagements partenaires publics	Cofinancements booster filières
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	X entreprises accompagnées / an

## Contrats de Branche « 1 » - Fiche engagements 1.1.9

Axe	Emploi industriel
Intitulé	<b>Attractivité des métiers et des formations</b>
Description action(s)	<p>Action pour objectif de promouvoir les métiers et formations de la Branche, de renforcer la visibilité des offres d'emploi et de promouvoir l'apprentissage.</p> <p>Cette action se décline en différentes thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentation sur les salons emplois / métiers,</li> <li>- Outils de valorisation des entreprises et de ses métiers, notamment par des jeux,</li> <li>- Accompagner au sourcing des candidats,</li> <li>- Visites d'entreprises / classes transplantées,</li> <li>- Réalisations de challenges pour les collègues, lycées et écoles.</li> </ul>
Porteur	UIMM HdF
Partenaires associés	Clusters et filières du CB1, OF, Rectorats, SPE, Proch'Emploi, Pôle emploi, Région, ...
Dispositif(s) mobilisable(s)	Animation dans le cadre booster filière
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	Cofinancements booster filières
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	

Contrats de Branche « 1 » - Fiche engagements 1.1.10

Axe	Emploi industriel
Intitulé	<b>Attractivité des métiers et des formations</b>
Description action(s)	<p>Action ayant pour objectif d'accompagner les industriels dans la valorisation de leur image et améliorer leur attractivité auprès de candidats à la formation et à l'emploi.</p> <p>Il s'agit d'améliorer l'attractivité des Entreprises industrielles et ainsi faciliter le recrutement pour la formation et l'emploi. L'objectif est de permettre aux entreprises de se doter de moyens pour se rendre visibles et attractives : travail sur la marque employeur, travail sur l'attractivité de l'offre d'emploi .... Il s'agit de proposer aux entreprises une boîte à outils pour booster son image et la rendre attractive : dispositif de diagnostic de l'image, plan d'actions adéquates, coaching. Cette action s'appuie notamment sur l'action « Strat-I-Perf »</p>
Porteur	UIMM HdF
Partenaires associés	Clusters et filières du CB1, OF, Rectorats, SPE, Proch'Emploi, Pôle emploi, Région, ...
Dispositif(s) mobilisable(s)	Animation dans le cadre booster filière
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	Cofinancements booster filières
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	X entreprises / an



## Contrats de Branche « 1 » - Fiche engagements 1.1.11

Axe	Financement
Intitulé	<b>Ingénierie financière</b>
Description action(s)	<p>Accompagnement des entreprises sur la problématique du financement par un expert spécialisé en ingénierie financière appliquée aux projets industriels.</p> <p><b>Objectifs</b></p> <p>L'objectif de cette action est de faciliter la relation entre l'entreprise et le domaine bancaire par plusieurs phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier la faisabilité financière des projets,</li> <li>• Vérifier que les projets s'intègrent bien dans une stratégie globale de l'entreprise,</li> <li>• Aider au montage de projets par l'accompagnement à l'écriture du business plan, tant sur la partie financière que technique.</li> </ul> <p>Un « guide du financement » sera réalisé sur la période, présentant les différents types de financement, les structures de financement ainsi qu'une méthodologie de présentation des projets de financement, comprenant notamment un outil numérique d'analyse financière simple.</p>
Porteur	UIMM HdF
Partenaires associés	Cap Industrie, Région, BPI, CCIR, Medef, SOFITECH,
Dispositif(s) mobilisable(s)	Cofinancé dans le cadre booster filières
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	Cofinancements de l'action dans booster filières et participation
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<b>Livrables</b> X entreprises accompagnées

## Pour le CPRDFOP

Fiche n°	1.6.1
Axe 1	Information – Orientation – Préparation à l'emploi
Intitulé	<b>Répondre aux besoins de recrutement des entreprises de la métallurgie – Parcours intégrés vers l'emploi</b>
Description action(s)	<p>Favoriser l'adaptation des compétences et l'élévation des niveaux de qualification de la population régionale au regard des projets individuels et collectifs de recrutement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecter les perspectives d'emploi des Entreprises, les analyser et déterminer les compétences attendues.</li> <li>- Accompagner la montée en compétences des demandeurs d'emploi en leur permettant d'accéder en amont à des formations sur les « soft skills » et à la certification CléA contextualisée.</li> <li>- Evaluer les écarts entre les compétences attendues par les entreprises et les compétences disponibles sur le marché afin de déterminer les plans de formation et de certification adaptés.</li> <li>- Engager de manière concertée et coordonnée les achats de formation et de certification.</li> <li>- Conforter les connaissances des partenaires de l'emploi sur les métiers de l'industrie (kit métiers,...). L'UIMM HdF labélise les partenaires du SPE et SPRO qu'elle aura formés à l'utilisation du kit métiers et qu'elle aura dotés des kits communication « Mon avenir dans l'Industrie en Hauts-de-France ».</li> <li>- Communiquer largement sur les actions de formation, de recrutement et d'insertion dans l'emploi proposées aux demandeurs d'emploi (communication innovante, animation métier dans les agences du SPE, information collective, visite d'ateliers, job dating,...).</li> <li>- Présenter à l'Entreprise et/ou à l'Organisme de formation des candidat(e)s pré-sélectionné(e)s : vérification de la motivation et de l'acquisition des pré-requis techniques et liés au savoir-être des candidat(e)s par Proch'emploi et, selon les actions, par l'Organisme de formation du réseau UIMM HdF.</li> </ul>
Porteur	UIMM HdF, Région (Proch'emploi et DFP)
Partenaires associés	Pôle emploi, Opérateurs de formation, acteurs des structures de l'emploi, DIRECCTE, OPCO, SPEL
Dispositif(s) mobilisable(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'offre de service de Pôle emploi</li> <li>- L'offre de service Proch'Emploi</li> <li>- P.R.F., POEC, POEI, AFPR, PASS Emploi</li> <li>- Le dispositif « prépa compétences »</li> <li>- La prestation « valoriser son image pro »</li> <li>- Appui conseil auprès des Entreprises DIRECCTE</li> </ul>
Opérateurs éventuels	<p>Les organismes prestant la formation aux Softs Skills  Les organismes prestant la formation professionnelle</p>
Engagements partenaires publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le SPE établit de manière concertée avec la Branche, l'état des lieux du besoin des entreprises dans chacun des territoires et le communique largement.</li> <li>- Pôle emploi mobilise la prestation « prépa compétences » pour faciliter l'accès à la formation des publics fragilisés.</li> <li>- Pôle emploi organise en lien avec l'UIMM HdF des événements « une formation pour un emploi » pour communiquer toutes les</li> </ul>

	<p>informations utiles aux demandeurs d'emploi et favoriser leur entrée en formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pôle emploi s'engage en lien avec l'UIMM HdF à organiser des événements autour du recrutement et particulièrement pour les métiers en tension. Les modalités de ces événements pourront être différentes : jobs dating, salons en ligne, ateliers de découverte des métiers en agence ou sur le site des entreprises pour présenter leurs métiers ou promouvoir les formations...</li> <li>- Les membres du SPE s'engagent à inscrire et à préparer des publics en amont des événements d'information sur les métiers et les formations organisés notamment par le réseau UIMM HdF.</li> </ul>
Engagements Branche de la Métallurgie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'UIMM HdF collecte les besoins des Entreprises, les qualifie et les partage avec ses partenaires.</li> <li>- La Branche engage avec les entreprises des actions de recrutement, de formation et d'insertion dans l'emploi en mobilisant notamment le dispositif de préparation opérationnel à l'emploi collectif.</li> <li>- La Branche s'engage à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser les entreprises, dès le début du parcours de formation, relevant notamment du Plan Régional de Formation.</li> <li>• Promouvoir les métiers, les opportunités d'emploi et les formations auprès des publics.</li> </ul> </li> </ul>
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<p>Taux d'accès à l'emploi des candidats formés par les Organismes de formation dont ceux du réseau UIMM HdF sur les métiers industriels : 70% dans un délai de 6 mois.</p> <p>Nombre de demandeurs d'emploi, présenté par le SPE, participants aux événements organisés sur la Métallurgie.</p> <p>Nombre de personnes formées à la prestation « prépa compétences », nb de personnes formées et nombre de personnes recrutées</p> <p>Nombre d'événements et types d'événements, nombre de personnes présentes et nombre de personnes recrutées</p>

N° fiche engagement	<b>1.6.2</b>
Axe	Besoins emploi formation
Priorité d'action	<b>Dispositif Proch'Emploi « chef de file métiers » - Accompagner le recrutement des PME et TPE prioritairement sur les offres du marché caché</b>
Intitulé Fiche Engagement	Plateforme territoriale Proch'Emploi en lien avec les entreprises
Publics cibles	- PME-TPE - Chercheurs (ses) d'emplois
Description action(s)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Promotion des profils de publics Proch'emploi sur des métiers identifiés par les branches et les entreprises.</li> <li>2. Mobiliser des chefs d'entreprises identifiées par la branche pour devenir les "chefs de file métier", afin qu'ils soient les ambassadeurs de Proch'Emploi, qu'ils promeuvent leurs métiers et créent une synergie en faveur de l'emploi dans leur territoire.</li> <li>3. Participation des chefs d'entreprises identifiées et sensibilisés par les branches professionnelles aux réunions de circuits courts organisées dans les territoires par les plates-formes Proch'emploi. En effet, il s'agit de réunions informelles et conviviales entre demandeurs d'emploi jeunes et chefs d'entreprises qui sont organisées tous les deux mois dans le but pour ces jeunes d'instaurer un dialogue avec des chefs d'entreprises, de leur demander des conseils, mais aussi de se constituer un réseau de professionnels qui pourront les accompagner.</li> <li>4. Diffusion des offre d'emplois collectées par les plates-formes territoriales Proch'emploi en lien avec les entreprises aux partenaires de l'emploi.</li> </ol>
Porteur	Proch'emploi et branches professionnelles : UIMM HdF, AIF, ARIA, ANFA, ASDM
Partenaires	- PME et TPE - Acteurs des structures de l'emploi : pôle emploi, missions locales, maisons de l'emploi... - Communautés d'agglomérations, EPCI...
Engagements Partenaires publics	- Les partenaires de l'emploi (mission locale, pôle emploi, maison de l'emploi...) s'engagent à convier des demandeurs d'emploi aux évènements circuits courts  - Les partenaires de l'emploi (mission locale, pôle emploi, maison de l'emploi...) et Proch'emploi collaborent pour répondre aux besoins en recrutement exprimés par les entreprises aux plateformes Proch'emploi en lien avec les entreprises
Engagements professionnelles entreprises	Branches et/ou - Mobilisation des entreprises par les branches professionnelles pour devenir des chefs de files métiers

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation des chefs d'entreprises identifiées par la branche professionnelle aux réunions de circuits courts</li> <li>- Promotion des profils de chercheurs d'emplois sur les métiers identifiés par la branche</li> </ul>
<p>Engagements chiffrés / indicateurs de suivi</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de chefs de file métiers mobilisés par la branche professionnelle</li> <li>- Nombre d'entreprises ayant participées aux réunions de circuits courts</li> <li>- Nombre de mise en relation effectuée par la branche professionnelle sur des profils chercheurs (ses) d'emploi positionné(e)s par Proch'emploi ET taux de mise à l'emploi.</li> <li>- Objectifs de résultats : 1 chef de file métier proposé par la ou les branche(s) professionnelle(s) pour chacune des 21 plates-formes Proch'emploi implantées en région Hauts de France</li> <li>- 1 participation à une réunion de circuit court par un ou des adhérents de la ou les branche(s) professionnelle(s) pour chacune des 21 plates-formes Proch'emploi implantées en région Hauts de France</li> </ul>

N° Fiche engagement	1.7.1
Axe 3	Stratégies de réponse formation
Intitulé	<b>Métallurgie - Faire évoluer la carte des formations - Elaboration d'une carte cible à l'échelle des Hauts-de-France pour l'offre de formation professionnelle à 5 ans</b>
Portage / Co-portage	Autorités académiques Région UIMM HdF
Partenariat	DIRECCTE, Pôle Emploi, OPCO
Nature du dispositif	<b>Formation/Emploi</b> Travaux sur les besoins en formation tous dispositifs confondus : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Voie scolaire</li> <li>- Apprentissage</li> <li>- Formation continue des demandeurs d'emploi</li> <li>- Formation continue des salariés</li> </ul>
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dynamiser l'évolution de la carte des formations professionnelles en fonction de l'évolution des métiers et des besoins économiques</li> <li>- Mieux cerner les formations professionnelles menant aux métiers de demain</li> </ul> <p>L'objectif est double :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment adapter l'offre de formation pour répondre aux besoins immédiats constatés (formation continue des actifs)</li> <li>- Comment adapter l'offre de formation pour répondre aux besoins futurs compte tenu de l'évolution des métiers et des besoins d'emploi (formation initiale et continue).</li> </ul>
Mode	Sur la base du diagnostic partagé, consolider la carte cible afin de permettre une mise en cohérence des besoins de compétences et de l'offre de formation sur le territoire régional.
Bénéficiaires directs	Employeurs / Publics en formation (scolaire, apprentis, actifs dont demandeurs d'emploi)
Bénéficiaires indirects	Autorité académique / Région / Organismes de formation
Modalités d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'appuyer sur les travaux d'observation croisés et les confronter à l'offre de formation existante pour couvrir les besoins immédiats et futurs.</li> <li>- Déterminer les évolutions souhaitables en termes d'évolution de la carte des formations et inciter les établissements de formation à faire évoluer leur offre vers des formations plus en adéquation avec les possibilités d'insertion.</li> <li>- Déterminer les plans de formation continue (Etat, Région) ainsi que les modalités de formation, en fonction des certifications visées, afin de répondre aux besoins immédiats et futurs des entreprises,</li> </ul>
Implication attendue de la Branche de la Métallurgie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'UIMM HdF est membre du groupe de travail technique « Carte cible »,</li> <li>- Transmettre les diagnostics territoriaux et régionaux partagés issus des travaux d'observation croisés,</li> <li>- Veiller à l'adéquation entre l'offre de formation ciblée et les certifications de la Branche.</li> </ul>
Calendrier	Le groupe de travail technique est constitué dès la signature du Contrat de Branche. Un premier livrable est attendu pour mars 2019 (à déterminer en fonction de la spécificité des filières).

<p>Pistes de réflexion et premières hypothèses (à la signature du contrat de branche)</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Favoriser le développement de l'apprentissage en formation initiale, développer la mixité des parcours et des publics</li><li>- Prendre en compte les recrutements en CDI intérimaires pour le développement de l'apprentissage</li><li>- Favoriser la concertation et la mobilisation des entreprises sur l'offre de formation continue, pour l'identification de parcours individualisés au bénéfice de publics peu qualifiés</li><li>- Développement de modules de formation spécifiques liés aux compétences numériques</li><li>- Développer l'attractivité des formations</li></ul>
---	--

**Vers une carte – cible des formations :**

*La démarche « carte cible » répond à la volonté des partenaires de préciser quantitativement de façon prospective les besoins de recrutement afin d'anticiper et d'apporter des solutions aux difficultés de recrutement des entreprises sur certains métiers et/ou de remédier aux difficultés d'insertion identifiées pour certaines formations. Elle s'inscrit dans un cadre de réflexion à cinq ans.*

*Le tableau ci-dessous s'appuie sur les échanges produits par les partenaires du Contrat de Branche lors des réunions dédiées à la carte des formations qui se sont tenues aux mois de mai et juin 2018 ; ils posent d'ores et déjà un certain nombre de tendances d'évolution, et proposent des objectifs cibles théoriques s'appuyant sur ces propositions. Ces objectifs pourront être réévalués, sur la base de bilans intermédiaires, dans le cadre de la mise en œuvre partenariale du Contrat, et les travaux sur la carte cible de formations (Voir fiche générique carte cible).*

*Une attention particulière est portée à la formation initiale et aux équilibres nouveaux à poser entre voie scolaire et apprentissage pour favoriser la réussite et l'insertion professionnelle des élèves. En particulier, l'accent est mis sur le développement de la mixité des parcours de formation (parcours comportant par exemple pour le baccalauréat deux années en voie scolaire et une année en apprentissage). Les évolutions devront dans ce cadre prendre en compte les potentiels existant en terme de ressources humaines et de plateaux techniques, l'apprentissage ayant vocation à se développer dans les établissements scolaires. Les évolutions portant sur la formation professionnelle des demandeurs d'emplois seront déterminées en tenant compte de la mise en œuvre du PACTE 2019-2022.*



Projections objectifs cibles de formation à 5 ans			
Voies de formation	Situation 2018	Tendance d'évolution	Objectifs
Apprentissage	2400	0	2400
Parcours composites (encourager les passerelles entre la voie scolaire et l'apprentissage, dans un parcours de type 2+1)	0	800	800
Rectorat Scolaire (hors bac techno et BTS)	4800	-800	4000
BTS Scolaire Rectorat DRAAF	1500	0	1500
DRAAF Scolaire hors BTS	70	0	70
DRJSCS DREES	0	0	0
Formation demandeurs d'emploi (PRF + Pôle emploi) hors compétences clés	5200	0	5200
<b>TOTAL PARCOURS DE FORMATION</b>	<b>13 970</b>	<b>0</b>	<b>13 970</b>

**\*2 années en voie scolaire suivie d'une année en alternance (notamment en apprentissage)**

N° fiche engagement	1.7.2
Axe	Axe - Stratégies réponses formation
Thème	<b>Contrat de Branche 1 - services de l'automobile et maintenance des matériels</b>
Intitulé	<b>Services Automobile et maintenance matériels - Faire évoluer la carte des formations - Elaboration d'une carte cible à l'échelle des Hauts-de-France pour l'offre de formation professionnelle à 5 ans</b>
Portage / Co-portage	<b>Autorités académiques Région Branches Professionnelles : ANFA, ASDM</b>
Partenariat	DIRECCTE, Pôle Emploi
Nature du dispositif	<b>Formation/Emploi</b> Travaux prospectifs sur les besoins en formation tous dispositifs confondus : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Voie scolaire</li> <li>- Apprentissage</li> <li>- Formation continue des demandeurs d'emploi</li> <li>- Formation continue des salariés</li> </ul>
Objectif(s)	- Dynamiser l'évolution de la carte des formations professionnelles en fonction de l'évolution des métiers et des besoins économiques - Mieux cerner les formations professionnelles menant aux métiers de demain
Mode	- Analyser les données produites sur l'évolution des emplois, des compétences et de la formation professionnelle dans les champs sectoriels concernés - Sur la base de ce diagnostic, proposer des recommandations afin de permettre une mise en cohérence des besoins en emplois et de l'offre de formation sur le territoire régional
Bénéficiaires directs	Employeurs / Publics en formation (scolaire, apprentis, actifs)
Bénéficiaires indirects	Autorité académique / Région / Organismes de formation
Modalités d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer à 5 ans les besoins de recrutement par métier et niveaux de qualification.</li> <li>- Confronter cette évaluation quantitative et qualitative (niveau de formation) à l'offre existante</li> <li>- Déterminer les évolutions souhaitables en termes d'évolution de la carte des formations.</li> <li>- Inciter et aider les établissements de formation à faire évoluer leur offre vers des formations plus en adéquation avec les possibilités d'insertion.</li> </ul>
Implication attendue des Branches	Fournir les besoins de recrutement à 5 ans par métier et niveau de qualification Contribuer à l'évaluation quantitative et qualitative en mettant à disposition les informations nécessaires : nombre de départs à 5 ans, stocks d'emploi par métier et niveau de qualification, évolutions technologiques des filières et des métiers...
Calendrier	<b>Un premier livrable est attendu pour mars 2019 (à déterminer en fonction de la spécificité des filières)</b>
Pistes de réflexion et premières hypothèses (à la signature du contrat de branche)	Renforcer la prise en compte des besoins territoriaux  Favoriser la mise en réseau des établissements de formation par territoire, et la lisibilité de l'offre pour les familles

	<p>Resserrer le nombre de plateaux techniques dédiés, pour en améliorer la qualité, et contribuer à un meilleur rayonnement des établissements</p> <p>Privilégier à terme un parcours-type reliant le baccalauréat professionnel avec une spécialisation dans la branche (type CQP)</p> <p>Aller vers un modèle de cahier des charges en direction des futurs opérateurs de la formation par apprentissage, construit en partenariat branche professionnelle/rectorat/région</p> <p>Répondre aux enjeux des formations numériques, en lien avec le potentiel de développement des formations ouvert par le PIC</p>
--	--

N° Fiche Engagement	<b>1.7.3</b>
Axe	Anticipation et innovation pédagogique (Anticipation des mutations et de l'évolution des besoins en emplois/compétences - adaptation des formations)
Intitulé Fiche Engagement	<b>Élever le niveau de qualification des ouvriers de la métallurgie – ADEC</b> Actions de formation - Appui conseil individuel en entreprise
Publics cibles	TPE PME
Description action(s)	<p>Utilisation des dispositifs mis en place par la Région et l'Etat pour élever le niveau de compétences des salariés, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prolongation en 2019 de l'ADEC (actions de développement des emplois et des compétences dans le secteur de la métallurgie 2018-2019)</li> </ul> <p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Depuis plusieurs années, les entreprises de la métallurgie sont confrontées, comme l'ensemble du secteur industriel en France, à une concurrence internationale exacerbée. Cette crise du modèle industriel du XXème siècle s'est traduite ces dernières années par une forte diminution des emplois dans la branche de la métallurgie.</li> <li>➤ Toutefois, il existe de réelles opportunités de développement pour répondre aux défis et ambitions écologiques, pour diversifier les activités en s'adaptant à la demande sociétale, pour répondre aux défis technologiques de demain (nouveaux produits, nouveaux process,..). Ces opportunités ne pourront se développer que si les entreprises trouvent sur le marché du travail des compétences nécessaires à leur développement et qu'elles soient en capacité d'adapter la compétence de leurs salariés aux exigences du marché.</li> <li>➤ Il est important d'orienter le financement des formations, d'une part, vers les publics prioritaires que sont les ouvriers qualifiés, les employés et les techniciens, car ils représentent 76 % des effectifs de la métallurgie et que, dans les années à venir, ils seront les plus impactés par les mutations économiques. Ils devront développer des compétences pour intervenir sur plusieurs postes et plus globalement être polyvalents. D'autre part, vers les PME (73 % des entreprises de la métallurgie des Hauts-de-France occupent moins de 20 salariés) car c'est dans ce type d'entreprises que le développement de la polyvalence est primordial. Un salarié doit pouvoir maîtriser plusieurs techniques et pouvoir occuper différents postes afin d'assurer la continuité de la production.</li> </ul> <p>Contenu de l'ADEC</p> <p><b>1. Actions de formation</b></p> <p>Les actions éligibles sont des actions de formation individuelles ou collectives, identifiées annuellement, répondant à l'un au moins des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Formations générales permettant l'acquisition de compétences transférables, repérables et utilisables dans les différentes entreprises du secteur visé par l'accord cadre et d'autres secteurs,</li> <li>➤ Formations permettant d'opérer une évolution qualitative de l'emploi occupé, voire de changer d'emploi ou de fonction, en se distinguant de la simple adaptation au poste de travail,</li> </ul>

	<p>➤ Formations conduisant prioritairement à un CQPM ou CCPM, un titre, un diplôme, une certification professionnelle inscrite à l'inventaire de la CNCP (CléA contextualisé).</p> <p>Le développement d'actions collectives permettra d'apporter des solutions locales sur des problématiques collectives. Des actions collectives sur des thèmes originaux ou expérimentaux pourront être intégrées à l'accord. Il pourra s'agir, par exemple, d'actions de formation sur des thématiques économiques, juridiques ou techniques à destination de dirigeants, d'actions collectives de formations CQPM/CQPI, CCPM/CCPI ou d'actions de formation découlant d'une action de GPEC.</p> <p><b>2. Appui conseil individuel en entreprise</b>  Accompagnement individuel « Appui conseil RH » : Un accompagnement individuel par un ou plusieurs consultants sélectionnés par l'OPCO, sur la base d'un appel à projets sur les thématiques inhérentes à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et choisi par l'entreprise.</p> <p>Signer un accord transverse concernant l'ensemble des entreprises ciblées.</p>
Porteurs	DIRECCTE, Conseil Régional
Partenaires	OPCO Métallurgie
Dispositif(s) mobilisable(s)	ADEC, DevRH, Passerelle RH
Engagements Branche de la Métallurgie	Accompagnement dans la mise en œuvre de la certification de Branche CQPM / CCPM / CléA contextualisé
Engagements chiffrés / indicateurs de suivi	Moyens mobilisés :  Les moyens de financement mobilisés dans le cadre du présent accord le sont sur les fonds mutualisés de l'OPCO, les fonds du Ministère du travail, du Conseil Régional, des entreprises ou de tout autre partenaire.  La participation financière prévisionnelle de l'Etat sera principalement dédiée au financement d'actions de formations, d'appui conseil, d'actions collectives. Une partie du financement Etat sera également dédiée aux mesures d'ingénierie (pour adapter les référentiels d'activité et de certification aux évolutions du métier, entre autres) et d'accompagnement dans le cadre, en particulier, de la mise en œuvre de la certification par la Branche.

N° fiche engagement	1.7.4
Axe 3	Stratégies de réponse formation
Intitulé	<b>Industrie - Dynamique alternance</b> Développement/optimisation alternance - mixité des parcours - développement des certifications professionnelles de Branche
Description action(s)	<p>A partir des informations de la Branche sur les besoins des entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Inscrire l'alternance dans le parcours d'orientation en collège et en lycée auprès des jeunes et des familles : information sur les différents métiers, sur les contenus de formation, les diplômes, les parcours et l'insertion professionnelle à l'issue de la formation. Information par type de métiers (conception, production) par filière et articulation avec les diplômes. Permettre un accès facile à une cartographie des formations et parcours pour donner une information complète au public. Utiliser les outils qui existent. Faire des liens entre la plateforme de la Région et sites d'information existants (ex : vidéos de l'UIMM HdF pour présenter les métiers).</li> <li>➤ Développer les parcours mixtes : voie scolaire + apprentissage en lien notamment avec la mise en œuvre de la transformation de la voie professionnelle à venir qui permettra au jeune de bac pro de débiter son parcours de formation en voie scolaire puis de poursuivre en apprentissage (en première ou en terminale). <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la faisabilité d'une extension de l'expérimentation du type celle portée par PROMEO sur la seconde industrielle</li> <li>• Favoriser et maîtriser les passerelles entre la voie scolaire et l'apprentissage.</li> </ul> </li> <li>➤ S'appuyer sur l'appel à manifestation d'intérêt auprès de lycées professionnels pour repérer les jeunes qui pourraient faire une partie de leur parcours de formation en apprentissage, dont des jeunes décrocheurs.</li> <li>➤ Travailler sur les compétences : compétences attendues par les entreprises, à développer par métier. Permettre d'ajouter aux diplômes des certifications professionnelles de Branche (CQPM, Bachelors...).</li> <li>➤ Faciliter l'intervention dans les collèges et les lycées des correspondants de la Branche afin de présenter les métiers et l'offre de formation en alternance,</li> <li>➤ Accueillir les enseignants dans les centres de formation du réseau UIMM HdF pour les informer/former sur les métiers et les besoins en formations.</li> </ul>
Porteur	Région, Rectorat UIMM HdF
Partenaires associés	Structures en charge de l'encadrement des jeunes décrocheurs
Dispositif(s) mobilisable(s)	
Opérateurs éventuels	Organismes de formation du réseau UIMM HdF.
Engagements partenaires publics	Organiser un diagnostic commun pour atteindre l'objectif de développement du nombre d'alternants formés dans les centres du réseau UIMM HdF. Créer une instance de concertation pour organiser la mixité des parcours (modalités à définir).

	<p>Ouvrir l'ensemble des établissements scolaires pour permettre la présentation des métiers et de l'offre de formation en alternance, par un correspondant de la Branche.</p> <p>Désigner un correspondant des autorités académiques avec lequel la Branche pourra organiser les informations dans les établissements scolaires.</p>
Engagements Branche de la Métallurgie	<p>Visiter l'intégralité des établissements scolaires qui auront été ouverts pour une présentation des métiers et des formations en alternance.</p> <p>Désigner un correspondant de la Branche avec lequel le correspondant des autorités académiques pourra organiser les informations dans les établissements scolaires.</p>
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<p>Mise à disposition par les Organismes de formation du réseau UIMM HdF d'un minimum de 1000 places d'alternants supplémentaires par an sur des métiers et/ou des entreprises de la Métallurgie.</p>

N° fiche engagement	1.7.5
Axe 3	Stratégies réponses formation
Intitulé	<b>Services à l'automobile et maintenance des matériels - Dynamique de l'apprentissage</b> Développement/optimisation apprentissage - mixité des parcours - développement des titres professionnels
Description action(s)	<p><u>Carte des formations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ajuster à la marge la carte des formations apprentissage (filière camion dans le sud de l'Oise)</li> <li>➤ Optimiser la carte des formations en voie scolaire et les équipements des LP.</li> </ul> <p><u>Orientation et parcours de formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Inscrire l'alternance dans le parcours d'orientation en collège et en lycée auprès des jeunes et des familles : information sur les différents métiers, sur les contenus de formation, les diplômes, les parcours et l'insertion professionnelle à l'issue de la formation.</li> <li>➤ <b>Organiser des passerelles entre la voie scolaire et l'apprentissage pré et post bac :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Assurer un maillage géographique : Créer par bassin des réseaux d'établissements CFA et LP pour faciliter les parcours mixtes en bac pro.</b></li> <li>• <b>Faire une information ciblée pour les jeunes en LP envisageant une poursuite d'étude post bac. Commencer à créer le « couple » entreprise/futur apprenti dès le lycée.</b></li> <li>• <b>Repérer les jeunes ayant interrompu leur cursus scolaire de bac pro pour les intégrer dans un parcours en apprentissage. Les LP, dans le cadre de leur mission de lutte contre le décrochage, participent à ce repérage.</b></li> </ul> </li> <li>➤ Monter une action pilote sur un territoire, dans le cadre de l'IEJ, avec 3 CFA dont, si possible, un site du CFA académique, avec collaboration et cofinancement de la branche pour repérer des jeunes décrocheurs et développer des sas préparatoires à l'apprentissage.</li> <li>➤ Faire évoluer l'action des développeurs de l'apprentissage de la sensibilisation des entreprises et du repérage des offres vers la constitution du binôme offre-jeune.</li> <li>➤ Renforcer la qualité du suivi des apprentis dans le cadre des contrats de performance des CFA.</li> </ul>
Porteur	Branches professionnelles : ANFA, ASDM Région, Rectorat
Partenaires associés	CFA, Missions locales, PSAD
Dispositif(s) mobilisable(s)	
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Nombre de jeunes en parcours mixtes Nombre de jeunes décrocheurs intégrés dans un parcours en apprentissage Nombre de couples entreprise/apprenti vers le supérieur



N° fiche engagement	1.7.6
Axe 3	Stratégie de Réponse Formation
Intitulé	<b>Services de l'automobile et de la mobilité</b> Accompagner l'évolution qualitative de l'offre de formation initiale
Description action(s)	Accompagner l'évolution qualitative de l'offre de formation initiale En analysant et adaptant l'organisation des plateaux techniques et leurs équipements au regard de l'évolution technique des Entreprises  Etablir un état des lieux des équipements et organisation des plateaux techniques des lycées professionnels de la Région formant à nos métiers et établir des propositions de co-investissement
Porteur	Branches professionnelles : ANFA Région, Rectorat
Partenaires associés	
Dispositif(s) mobilisable(s)	
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Nombre de lycée audités Mise en place d'un plan conjoint rectificatif des écarts

N° fiche engagement	1.7.7
Axe 3	Stratégie de réponse formation
Intitulé	<b>Services de l'automobile et de la mobilité</b> – Appui des Entreprises à l'acquisition et la formation de Talents
Description action(s)	<p><u>Carte des formations</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ajuster la carte des formations par zone géographique</li> <li>➤ Optimiser la carte des formations en voie scolaire et les équipements des LP.</li> </ul> <p><u>Orientation et parcours de formation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mettre en réseau sur les territoires à une échelle raisonnable les acteurs de la formation initiale afin d'offrir une lisibilité aux Entreprises, aux Jeunes et à leurs familles sur les parcours de formations menant aux différents métiers dans une logique de formation tout au long de la vie.</li> <li>➤ Favoriser l'accès des Jeunes en classe terminale de diplômés en lycée professionnel aux formations en alternance (apprentissage et professionnalisation) par une information systématique et un recueil des candidatures</li> </ul>
Porteur	Branches professionnelles : ANFA Région, Rectorat
Partenaires associés	ONISEP, Lycées professionnels
Dispositif(s) mobilisable(s)	
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Nombre de jeunes participants à l'information Nombre de jeunes sortants de lycée intégrant un dispositif alternance